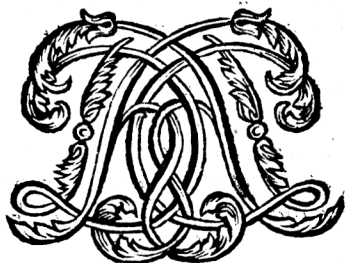


L A C L E F
DU CABINET,
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

SEPTEMBRE 1729.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation des
Commissaire Examineurs.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Littérature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Lit. Hist. & Polit., comme Républiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 7. vol., Bibliothèque Italique 3. vol. : il continuera de paroître un Tome chaque quart d'ay de ces deux derniers.

163
LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Septembre 1729.

A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature &
autres remarques curieuses.*

1. **F***Rance.* Le Comte de Clermont Prince du Sang, & frere de Mr. le Duc de Bourbon, avoit pris sous sa protection un jeune *Espagnol*, nommé Dom Claude d'Erval Herman-des, qui fut presenté au Roi & à la Reine il y a à 8. mois, comme un prodige de science. Ce jeune Enfant, qui n'a pas encore neuf ans accomplis, a fait depuis ce tems-là de si grands progrès, que Mrs. de Fontenelles, Professeur Royal en langue *Grecque*, Dom Faucon & Dom Govin Bibliotecaires de *St. Germain des Prez*, n'ont pû lui refuser leurs attestations, comme il avoit parfaitement bien repondu en *Grec*, en *Latin*, en *Italien*, en *Espagnol*, en *Allemand* & en *François*, aux differentes questions qu'ils lui avoient proposées sur la *Rethorique*, la *Logique*, la *Sphere* & les définitions de *Geometrie*, de *Geographie* & de *Chronologie*; & la Duchesse du Maine, qui est une très-sçavante Princesse, ayant pris dernièrement la peine de l'examiner, fut si surprise, & en même tems si charmée des rares

talens qu'elle remarqua en lui dans un âge si tendre ; qu'elle fit prier le Comte de Clermont de le lui ceder. Cette Princesse l'a retiré dans son Palais , où elle voit avec plaisir les rapides progrès qu'il continuë de faire sous la direction de l'Abbé du Plessis son Bibliotecaire , qu'elle lui a donné pour Gouverneur.

On va , dit-on , travailler , à la sollicitation du Pape , & par ordre du Roi , à une nouvelle Histoire de *France* ; aucune de celles composées jusqu'ici par divers Auteurs , n'étant du gout de la Cour de *Rome*. C'est , à ce que l'on assure , un *Jesuite* d'une profonde étude qui est chargé de ce travail , & on s'attend bien qu'il refutera toute ce qui a été dit au desavantage du *St. Siege* dans les précédentes Histoires de *France*.

Mr. Schepfin celebre Professeur en Histoire & belles Lettres dans l'Université de *Strasbourg* , a été élu Membre de l'Academie des Inscriptions & belles Lettres de *Paris* : Il y a environ un an qu'il fut reçu au nombre de ceux de la Societé Royale de *Londres* , & le Roi a approuvé son élection. Ce sçavant travaille actuellement à un Traité sur les Apotheoses des Empereurs *Romains*.

Le premier Juillet , l'Abbé Sallier fut reçu à l'Academie *Françoise* , à la place de feu Mr. de la Loubere ; ce fut Mr. de Merabaud Chancelier de l'Academie qui répondit à l'éloquent discours qu'il fit à l'occasion de sa reception.

L'Academie des jeux floraux établie à *Thoulouse* , propose pour le sujet du prix qu'elle doit distribuer pendant l'année prochaine 1730. que le vice même est forcé de rendre hommage à la vertu.

Une femme accoucha dernièrement à *Paris* avant terme , d'un monstre mort , dont le corps representoit celui de deux Lions , n'ayant néanmoins qu'une

qu'une seule tête. La Sage-femme qui le reçut l'a enfermé dans une bouteille remplie d'esprit de vin, & il est permis à chacun de l'aller voir. On attribué ce cas à la forte impression qu'un combat de Lions avec des chiens fit sur l'esprit de cette femme, qui y étoit présente dans les commencemens de sa grossesse.

On a mis sous presse les Lettres de Mr. Pellisson, sur les différentes Campagnes que le défunt Roi Louis XIV. a faites.

Mr. Petit Ingenieur de Blois, a mis au jour un Traité intitulé, *le Systeme de l'Univers*, qui differe tout-à fait de ceux qui ont paru ci-devant de la part de divers autres Sçavans.

Le Comte de Saxe a fait venir d'Angleterre une Chaloupe, pour faire l'essai d'un secret qu'il prétend avoir trouvé, de faire facilement voguer une Galere à diverses rames, par un seul homme.

II. *Angleterre.* Mr. Costeby ayant été introduit ces jours passés devant la Reine, par le Lord Carteret Viceroi d'Irlande, eut l'honneur de presenter à cette Princesse le premier Volume de son Histoire naturelle de la Floride, de la Caroline & de l'Isle de Bahama, contenant une description exacte des differens animaux qui se trouvent dans ces pays, avec des figures gravées d'après nature, & sur les Originaux, que cet Auteur a recueillies avec beaucoup de soin & de dépense. On assure que cet Ouvrage surpasse de beaucoup tous ceux de ce genre qui ont paru jusqu'à present.

Le Docteur Wethley presenta aussi le 20. Juin au Prince de Galles, sa nouvelle Histoire de l'Ordre des Chevaliers de Bath.

III. *Constantinople.* On a déjà imprimé ici un Dictionnaire & une Grammaire en Langue Turque, & les Ministres de la Cour Ottomane se proposent

d'y ériger une Academie des Sciences , à l'exemple de celle qui est établie à *Paris*.

IV. *Russie*. L'Academie des Sciences établie à *Petersbourg* devient une des plus florissantes de l'*Europe* ; sa Biblioteque est très-considerable , & vient d'être augmentée depuis peu de 3000. volumes & manuscrits des plus rares.

V. *Lorraine*. La pièce suivante a été composée pour celebrer le retour à la Cour de Messire Louis Joseph Comte le Begue , & du *St. Empire Romain* , Chancelier de *Lorraine* , & ci-devant Envoyé extraordinaire au Congrès de *Cambrai* ; Ministre recommandable par son integrité , sa prudence , son desinteressément , & son parfait & inviolable attachement au service de ses Maîtres. L'amour du repos avoit retiré à diverses fois ce sage & venerable Vieillard , du tumulte de la Cour ; mais S. A. R. Madame la Regente venant encore de le rappeler au timon des affaires , dans les tems épineux de sa Regence , le service de la Patrie l'a , pour ainsi dire , forcé pour la troisième fois , de quitter la retraite pour venir occuper la premiere place dans le Conseil , & dans la confiance de cette auguste Princesse , où tout l'Etat le voit avec une satisfaction inexprimable.

A Messire Louis Joseph Comte le Begue , & du *St. Empire Romain* , Chancelier de *Lorraine* , &c.

Ministre dont l'experience
De tes longs travaux est le fruit ;
Sage Vieillard , dont la prudence
Fait naître l'espoir qui nous luit.

Dans les soins du Gouvernement
Rembarqué par le choix d'une auguste Princesse ;

des Princes &c. Septemb. 1729. 167

*Tu braves courageusement
Les injures de la vieillesse.*

*Comme un Aigle renouvelé
Nous te revoyons sur nos têtes ,
Et déjà nous comptons entre ceux de nos fêtes
Le jour où tu fus rappelé.*

*De la retraite & du repos
A l'intérêt public immolant tous les charmes ,
Tu veux le harnois sur le dos ,
Mourir tenant en main les armes.*

*Ton destin jusqu'au bout , est de servir tes Princes ,
Et c'est pour la troisième fois
Que le timon de nos Provinces
En tes mains tombe par leur choix.*

*Ton zèle à cette auguste race
Dex l'enfance t'a consacré ,
Et toujours d'un pas assuré
On t'a vu marcher sur leur trace.*

*De l'Ayeul (a) autrefois , le discernement sûr
Exerça d'abord ta jeunesse ;
Le fils (b) dans un âge plus mûr
Occupa depuis ta sagesse.*

*Sur cette longue expérience
Acquise en sa propre maison ,
Le petit fils (c) avec raison
Fonde aujourd'hui sa confiance.*

Pour

(a) Charles V.

(b) Leopold I.

(c) François III. aujourd'hui regnant.

La Clef du Cabinet

*Pour seconder ses grands desseins ,
Sa mere , (a) son auguste mere ,
De son sceptre dépositaire ,
En partage avec toi les soins.*

*Cette nouvelle Esther , cette Blanche (b) moderne ;
Qui du Trône exerce les droits ,
Au peuple heureux qu'elle gouverne ,
Dispense par tes mains ses équitables Loix.*

*Digne organe de sa clemence ,
Tu fais par tout loïer son nom ,
Et le regne de Salomon
Fut moins beni que sa Regence.*

*Pour te laisser long-tems à ces Maîtres nouveaux
Sous lesquels tu sers la Patrie ,
Puisse par nos vœux attendrie ,
La Parque oublier ses ciseaux.*

*Pour renouveler les delices
Et le bonheur de l'âge d'or ,
Ainsi que ses vertus , puissent les Dieux propices ,
T'accorder les jours de Nestor.*

On m'a envoyé la Dissertation qui suit , sur un
Medaillon frappé au sujet de la Regence de S. A.
R. Madame. La piece est succinre , & peut aisé-
ment trouver place dans ces Memoires ; outre que
le sujet est de lui-même interessant.

Depuis

(a) S. A. R. Madame Regente.

(b) La Reine Blanche de Castille étoit Mere &
Tutrice de son fils St. Loüis Roi de France.

DEpuis un tems immemorial, on s'est appliqué à éterniser en quelque façon le nom & les actions des Empereurs, des Rois, des Souverains, des hommes & des femmes illustres. Dans l'antiquité on a érigé des monumens, ornés de différens caracteres hieroglifiques. Dans les derniers siècles, on a assez suivi l'usage des premiers, & on s'est étudié à le rétablir, en se servant néanmoins des signes moins obscurs, & en substituant aux hieroglifés des Emblèmes & des Inscriptions.

Mais quelques précautions que l'on ait prises, on n'a pû garantir de l'injure des tems, une infinité de ces monumens respectables; & il est à craindre que ceux qui subsistent aujourd'hui n'ayent pas un sort plus heureux. Tout ce qu'on a pû conserver de ces Antiquités, sont quelques Médailles que l'on y joignoit assez ordinairement. Voilà presque tout ce qui nous en reste; aussi ce moyen est-il le plus sûr que l'on ait pû imaginer pour immortaliser la memoire des grands Hommes, malgré les révolutions différentes qui peuvent arriver dans les Empires.

C'est donc avec beaucoup de raison que l'on a frappé de nos jours une si grande quantité de Médailles & de Médailles, & que l'on a adopté le goût des anciens, sur tout dans les Etats où l'on se pique avec justice de discernemens.

Entre toutes celles là, il en a paru plusieurs à l'honneur de S. A. R. LEOPOLD I. de glorieuse memoire, qui feront passer jusqu'à nos derniers Neveux les vertus éminentes qui ont éclaté dans ce grand Prince, & que toute l'Europe a admiré. On en voit encore beaucoup qui ont été dédiées à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans à l'occasion de la Regence qui lui fut deférée pendant

dant la minorité du Roi T. C. Louis XV. à présent regnant. En 1715. & pendant les six années qui suivirent, on en donna plusieurs au public, * qui expriment cet événement de la manière la plus noble & la plus sçavante; ce qui nous prouve combien la qualité de Regent est glorieuse à ceux qui en sont revêtus, & avec quel soin on doit conserver aux descendans la mémoire de ceux à qui on confie le Gouvernement des Etats, soit dans les tems de minorité, soit pendant l'absence des Souverains.

C'est dans cette vûë que l'on vient de frapper un Medaillon, pour transmettre à la posterité la plus reculée l'époque de la Regence de S. A. R. Madame, voici quelle en est l'idée.

Au droit est représentée en buste S. A. R. Madame avec un voile sur la tête: pour Legende,

Eliz. Carola Aurelianensis Ducissa & Regens

Loth. Barri.

Au revers, cette Princesse est assise sur un Trône, tenant un gouvernail d'une main, & ayant l'autre étenduë sur la Lorraine représentée par ses attributs ordinaires. Cette figure qui est assez profondément inclinée, est appuyée de la main droite dont elle tient un Rameau d'Olivier, sur un écu parti aux Armes de Lorraine, & de Bar, elle a la main gauche posée sur la poitrine, & l'on voit près d'elle du même côté une Cigogne; pour Legende,

Decorì Gentis præstans virtutem.

Dans l'exergue 1729.

Pour bien juger de ce dessein ** il est absolument

* Outre celles qui ont été frappées en France, M. St. Urbain en a gravé sept qui composent l'Histoire métallique de la Regence de ce Prince.

** Qui a été exécuté par Mr. St. Urbain si célèbre dans toute l'Europe par l'excellence de ses Ouvrages.

ment nécessaire d'entrer dans une explication un peu détaillée de tout ce qui le compose.

Le voile est un de ces ornemens que l'on trouve dans un grand nombre de Medailles antiques, & à qui on a attaché plusieurs significations différentes. Il étoit autrefois une marque d'honneur que l'on donnoit à ceux qui avoient droit d'exercer les fonctions de la Sacrificature, ou qui par leurs vertus heroïques se rendoient dignes d'être placés au rang des Dieux. Il est consacré aujourd'hui plus spécialement pour signifier le Veuvege ; peut-être parce que les femmes rentrent en quelque façon dans leur premier état après la mort de leurs Epoux, & que le voile est un symbole de la chasteté, ou parce qu'il devient alors un signe de la douleur qu'elles ressentent de la perte qu'elles ont faite, montrant par là qu'elles ferment les yeux sur tous les autres objets, pour ne s'occuper que de celui qui l'étoit de leur tendresse.

On voit encore beaucoup de Pièces monnoyées sous la Regence, de plusieurs Princesses, dont les têtes sont couvertes d'un voile. C'est pour se conformer à cet usage que l'on a représenté S. A. R. Madame avec cette marque de viduité.

Le Gouvernail que tient en main S. A. R. Madame, assise sur un Trône, nous fait entendre que cette Princesse gouverne actuellement les Etats. On ne s'attache pas à donner une explication plus étendue sur ce point. Tout le monde sçait que le Trône est le siege qui convient aux Rois & aux Souverains, ou à ceux qui les représentent dans le Gouvernement souverain, quoique momentané, & on n'ignore pas que le Gouvernail ne soit un attribut qui est propre à ceux qui gouvernent.

L'action que l'on donne à l'une des mains de S. A. R. Madame, est un signe de protection, une
marque

marque de son attachement au bien des Sujets, une espece de protestation de l'amour qu'Elle a pour eux ; enfin cette Princesse nous fait connoître par là , qu'Elle donne un nouvel éclat à la gloire de la Lorraine , qu'Elle affermit son bonheur & sa félicité.

On est autorisé à représenter ainsi cette Souveraine , non seulement parce que l'Ecriture Sainte nous fournit cette idée dans une infinité d'endroits , mais encore parce que l'on remarque cette attitude dans plusieurs Medailles antiques , qui ont été frappées à l'honneur de quelques Empereurs qui ont rétabli ou maintenu le bien public , & assuré la félicité des peuples.

La Lorraine assez profondément inclinée , vient rendre ses respectueux hommages à S. A. R. Madame ; elle vient lui marquer sa gratitude pour tous les bienfaits qu'elle en reçoit tous les jours ; & elle prévient , pour ainsi dire , les témoignages sinceres de la reconnoissance qu'elle ressentira éternellement , pour toutes les graces que le sage Gouvernement de cette auguste Regente lui fait esperer. C'est ce qu'on a crû ne pouvoir mieux exprimer , qu'en représentant la Lorraine la main gauche posée sur la poitrine , & en ajoutant à ses attributs , ou pour mieux dire , en lui laissant un attribut qui lui est propre & en quelque façon particulier.

La Cigogne a été toujours regardée chez les Egyptiens & chez les Romains comme un des plus parfaits hieroglifes de la pieté & de la reconnoissance ; on peut donc , & avec beaucoup de justice approprier ce symbole à la Lorraine , qui s'est toujours distinguée par un attachement inviolable , par un amour constant pour les Souverains ; qui a toujours conservé un esprit reconnoissant pour ces Peres du peuple , & qui s'est renduë recommandable dans
 tous

des Princes &c. Septemb. 1729. 173

tous les tems par tous ces endroits. C'est encore là ce qui fait une partie de sa gloire aujourd'hui, S. A. R. Madame, y donne un nouvel accroissement, en gouvernant l'Etat avec beaucoup de sagesse, Elle renouvelle ces sentimens dans le cœur de tous les Sujets, & Elle les affermit dans ces dispositions qui leur font tant d'honneur.

Cette même figure appuyée de la main droite sur un Ecu parti aux Armes de Lorraine & de Bar, exprime l'union de ces deux Duchés, & la conformité des sentimens de ces deux peuples envers S. A. R. Madame, partageant également les bontés dont cette Princesse veut bien les honorer l'un & l'autre.

Pour mettre un rapport exact entre la Légende & le revers, & pour éterniser encore la mémoire de S. A. R. LÉOPOLD I. en annonçant aux siècles futurs par un nouveau monument, l'application infinie de ce grand Prince à faire goûter à ses Sujets les douceurs de la paix, à les rendre heureux, & ses Etats florissans, on a donné à la Lorraine un Rameau d'Olivier.

Il est vrai que l'on représente ordinairement la paix sous la figure d'une femme couronnée d'une Guirlande d'Olivier, tenant en main une Corne d'abondance, & de l'autre des Epics; mais outre que l'on auroit extrêmement embarrassé le revers par là, on a crû exprimer assez l'idée que l'on s'est formée, en ne choisissant de tous ces attributs que le Rameau d'Olivier, qui est le vrai symbole de la paix, & qui renferme ceux dont on se sert pour signifier la félicité des peuples, & la gloire d'une Nation.

Pour entendre la Légende qui fait allusion aux dernières paroles du Verset 8. du Ps. 29., il suffit d'observer que *Præstans decori virtutem*, signifie
dans

dans le sens immediat & selon le Cardinal Bellarmin , comme aussi selon les plus sçavans Commentateurs , *donnant un nouvel éclat à la gloire , assurant le bonheur ; mettant le comble à la félicité , Gentis* , c'est à-dire , de la Lorraine & du Barrois qui ont joiü sous le Regne de LEOPOLD I. de tous les avantages qui sont les heureux effets de la paix.

Ce seroit ici le lieu de s'étendre sur les augustes qualités de S. A. R. Madame , & d'informer tout l'Univers des rares talens que Dieu lui a donné pour gouverner ; de faire l'éloge de cette haute sagesse qui préside à tous ses Conseils , de cette prudence consommée avec laquelle cette Princesse regle tout ce qui concerne l'Etat , de cet amour tendre qui lui fait regarder les peuples confiés à ses soins, comme ses véritables enfans ; de cette piété éminente qui en fait un modele accompli de toutes les vertus Chrétiennes ; mais on ne peut louer dignement un mérite si peu commun , que par un profond & respectueux silence.

L'Auteur des vers qui se trouvent dans le Journal de Juin page 400. , au sujet de la mort de S. A. R. LEOPOLD I. Duc de *Lorraine* , est le Sr. Fontaine , Curé de *Vignot* , proche *Commercy*.

De tous les Mandemens qui ont paru , & qui ordonnent des prières publiques , pour le repos de l'ame de S. A. R. le Duc de *Lorraine* , dans les Paroisses des Etats de ce Prince , situés en différens Diocèses , aucun ne m'a plus touché que celui de Mr. l'Evêque Comte de *Châlons*. Il est succinct , mais énergique & bien écrit. Chacun aura la liberté d'en juger ; voici la piece.

NICOLAS

NICOLAS DE SAULX-TAVANES,
par la permission Divine, Evêque, Comte de
Châlons, Pair de France, & premier Aumônier de
la Reine.

La mort qui égale les Souverains & les Peuples,
& ne fait de tous qu'une même cendre, selon l'ex-
pression de l'Ecriture, vient de vous enlever, mes
très-chers Freres, l'Auguste Prince qui vous gouver-
noit avec tant de sagesse; Dieu l'a ravi à l'iniquité
du siècle, dans le milieu de ses jours, & l'a enseveli
dans la poussiere avec les Puissances de la terre.

Qu'une perte si terrible & si peu prévue, vous
humilie sous la main de Dieu, qui en frappant des
Têtes si respectables, en fait un sujet d'instruction pour
le reste des hommes.

Rentrez donc en vous-mêmes, & reconnoissez la
vanité des choses d'ici-bas: Nous allons sans cesse au
Tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans re-
tour. Toutes les conditions humaines sont assujetties
à cette nécessité fatale; mais en même-tems que le
corps périssable retombe dans le néant dont il est sorti,
la Foi nous apprend que ce qui porte en nous le cara-
ctere de la Divinité, y est rapellé comme à son prin-
cipe, & que ceux qui ont bien vécu ne quittent ja-
mais cette vie passagere, que pour s'unir à jamais à
celui qui a fait le tems & l'éternité.

Ce sont, mes très chers Freres, les motifs de con-
fiance & de consolation que vous ont laisse la pieté,
la bonté, la justice, & tant d'autres vertus qui ont
animé toutes les actions du Souverain que vous re-
grettez. Que vôtre Religion fasse à Dieu le sacrifice
de vôtre douleur & de vos larmes, en lui offrant des
cœurs soumis à ses volontés toujours adorables. Priez
le Roi des Rois, celui qui fait tomber toutes les Cou-
ronnes au pied de son Trône, d'assurer dans le sein de
sa

sa gloire la Couronne de l'immortalité au Prince qu'il vient de dépouiller d'une gloire fragile & peu durable.
A ces Causes &c.

V. Le mot de l'Enigme du mois dernier est la *Musique*.

E N I G M E.

J Amais je ne suis long d'une aune ;
Mais j'ai toujours un pied de long ;
On me voit pointu, quarré, rond ;
Le seul Satire, ou bien le faune
Peuvent de moi se passer sans façon.
La plus inestimable plante

Me prend pour logement de jour plus que de nuit ;
Des couleurs, chacune me duit,
Et je suis plus souvent en noir qu'en amarante.

VII. Nous sommes presque à la fin de la grande Lettre des Evêques de France au Roi, qui occupe une partie de ce Journal depuis plusieurs mois. La piece est longue, mais elle est interessante, & nous avons menagé le plus qu'il nous a été possible la patience du Lecteur, en n'en donnant à chaque fois qu'une petite partie, pour ne le pas fatiguer ni rebuter. Il n'y en a plus que pour deux ou trois fois tout au plus.

Suite de la Lettre des Prélats de France au Roi.

... Mr. l'Archevêque d'Embrun ne se contenta pas de ce moyen commun, pour rejeter la récusation qui le regardoit en particulier ; il produisit en plein Concile les preuves autentiques de l'injustice de l'accusation formée contre lui, & Mr. l'Evêque de Senes n'entreprit pas même de les combattre. Les Avocats ignoroient-ils ce fait ? & s'ils l'ont sçu, comment ont-ils

des Princes &c. Septemb. 1729. 177

is pû, selon les regles de la bonne foi, avancer, comme ils le font expressement, que l'Archevêque d'Embrun au lieu de se purger canoniquement, & de se justifier d'une accusation si atroce.... trouva plus prudent de garder un silence modeste, & de s'en rapporter à la charité du Promoteur?

Les Auteurs de la Consultation n'ont pas vû par eux-mêmes, sans doute, le Canon du Concile general de Constantinople, qu'ils citent à cette occasion. Ce Concile qui vouloit mettre un frein à la temerité des accusations contre les Evêques, ne prétendoit pas en favoriser une aussi frivole, que celle dont Mr. de Senex s'efforça de noircir son Metropolitan. Pour donner des bornes à la licence des accusations, le Concile prescrit les regles suivantes: Il défend de recevoir les accusations des Heretiques ou des Excommuniés: il défend même d'écouter ceux, qui se vantans de tenir la Foi orthodoxe, s'adressent aux Evêques séparés de l'Eglise, & qui forment des Assemblées contre les Evêques Catholiques: il ordonne que l'accusateur sera tenu de prouver le crime. Il veut que cet accusateur se soumette par écrit, en cas de calomnie, à subir la peine due au calomniateur. Il ordonne enfin que ceux qui sont liés à un Tribunal par une accusation précédente, qui prius rei facti accusatique sunt, ne pourront être reçus pour accusateurs. Ces mots, prius rei facti, ou comme porte une autre version, qui sub priore accusatione adhuc laborant, sont importants: ils désignent un homme, qui est comme l'on dit, in reatu, & qui est constitué tel par une accusation juridique & admise à un Tribunal légitime: ces mots sont décisifs en faveur de Mr. l'Archevêque d'Embrun. Il n'y avoit point d'accusation contre lui pendante à aucun Tribunal: d'ailleurs par les regles prescrites dans ce Canon, il est misé de voir que Mr. de Senex n'étoit point en droit

de former lui-même une accusation contre son Métropolitain.

Le motif commun des récusations alléguées par Mr. de Senex, en montre encore la nullité. Il reproche à tous les Prélats qu'ils s'étoient déjà déclarés contre sa Doctrine & contre son Instruction Pastorale; & que par conséquent ils ne pouvoient plus être ses Juges. Il ne faut pas être bien profane dans l'Histoire Ecclésiastique, pour sçavoir que les Evêques, qui s'étoient déclarés contre les Hérésies, & contre leurs auteurs, n'ont pas laissé de porter leurs suffrages dans les Conciles, où ces Hérésies & leurs défenseurs ont été condamnés. Quoique St. Alexandre eut proscrit à Alexandrie l'erreur d'Arius & sa personne, il n'en courut pas moins à la Sentence que le Concile de Nicée porta contre cet Héretique. St. Cyrille avoit été le principal dénonciateur de la Doctrine de Nestorius, il l'avoit même condamné dans le Concile de son Patriarchat: il présida néanmoins au Concile d'Ephese, où Nestorius fut déposé. En effet les Evêques sont obligés par leur état à s'élever d'abord contre la mauvaise Doctrine, pour en arrêter le progrès: leur fera-t-on un crime de leur vigilance? Et parce que selon le devoir de leur ministère, ils auront frappé l'erreur, aussi tôt qu'elle se sera montrée, leur sera-t. il interdit d'en condamner ensuite les Auteurs?

Mais ce qui achevera de manifester l'abus de toutes ces récusations, c'est l'usage que Mr. de Senex vouloit en faire: il n'y a qu'à suivre sa conduite, & on verra le succès qu'il s'en promettoit, & le dessein formé de réduire les Juges à l'impossible. Le Concile n'étoit composé que de quatre Juges, du Métropolitain & de trois Evêques Suffragans; on les recuse tous par le même Acte; que feront-ils, jugeront-ils successivement les récusations proposées contre chacun d'eux? Mr. de Senex auroit dit de ces quatre jugemens, qu'ils

des Princes &c. Septemb. 1729. 179

qu'ils auroient été rendus par des Juges recusés; appelleront-ils d'autres Evêques pour décider sur ces recusations? mais les appeller, c'étoit rendre un jugement qui dans les principes de Mr. de Senex leur étoit interdit; il auroit opposé à ces Evêques étrangers, comme il l'a fait effectivement, qu'étant appelés par un Tribunal recusé, ils n'étoient pas convoqués légitimement; il étoit d'ailleurs déterminé à les recuser tous eux-mêmes; & il le fit quand ils furent assemblés. Mr. de Senex en recusant ainsi tous les Juges, vouloit donc qu'il n'y eût personne sur la terre qui pût connoître de sa cause; & les Avocats qui appuyent des prétentions si pernicieuses, ne s'aperçoivent pas qu'en mettant à couvert Mr. de Senex par leurs fausses maximes, ils assurent à jamais à tous les Novateurs la funeste liberté de dogmatiser sans contrainte, & qu'ils ôtent aux Evêques les moyens de les réprimer par des jugemens Canoniques.

La suite pour le mois prochain.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en BARBARIE depuis le mois dernier.

L Espagne. *Port Ste. Marie.* Les frequens voyages & les mouvemens que la Cour a fait pendant cette année, n'ont nullement ralenti les sollicitations & les instances des Ministres de France, d'Angleterre & des Provinces Unies, pour obtenir du Roi une réponse positive sur le projet de *Treuve* qui lui a été communiqué depuis si long-tems, sur ce qui regarde le *Reglement de l'Indule* sur les Effets des Gallions, & la repartition d'iceux.

M 2 Effets

Effets aux Intéressés. Les Conférences n'ont point discontinué à *Port Ste. Marie*, non plus qu'à *Seville*, & les fréquentes Audiences qu'ont depuis peu Leurs Excellences, de même que le Comte de Kinnigseck Ambassadeur de l'Empereur, font juger que cette importante affaire, qui se négocie particulièrement entre cette Cour, celles de *Vienne* & de *France*, est sur ses fins, & que les choses s'achèvent tout de bon à un prompt accommodement. Le Comte de Kinnigseck dépêcha dernièrement un Exprès à la Cour, pour l'informer de ce qui s'étoit passé dans ces Audiences, & des dispositions pacifiques où se trouvoit celle-ci, & le 24. Juin il en arriva de *Paris* deux autres, avec de nouvelles dépêches pour les Ministres des Alliés d'*Hannover*. L'Ingenieur General Verboom alla le 28. au soir marquer un Camp pour 12000. hommes à la *Piedad*, plaine située à une demie lieuë de cette Ville; mais on assure que ce Camp ne sera formé que pour le divertissement des Infans. Le 28. un Exprès dépêché de *Lisbonne* apporta la nouvelle que la jeune Princesse de *Brezil* étoit attaquée de la petite verole; le 30. on apprit par un second, qu'elle étoit sortie à souhait; & le 3. Juillet, par un troisième, que S. A. R. étoit tout-à-fait hors de danger. La Duchesse de Popoli qui est incommodée, le Marquis de Mansera, frere du Comte de Montijo, & le Marquis de Ste. Croix, ont obtenu la permission de retourner à *Madrid*. Le Marquis Mari est parti pour aller à *Cadix*, prendre le commandement de la Flotte destinée pour l'*Amerique*.

II. On ne transportera pas de *Cadix* à *Port Ste. Marie* le Conseil de Commerce, comme on l'avoit débité; mais il sera rétabli à *Seville*, moyennant une somme de 300. mille pieces de huit, que cette Ville fournit pour cela au Roi. Les Négocians de

Cadix

des Princes &c. Septemb. 1729. 181

Cadix ont fait à L. M. de très-humbles représentations à ce sujet , auxquelles on n'a eu nul égard ; non plus qu'au préjudice considérable qu'ils prétendent que ce changement va leur causer. Les Soustractions pour la nouvelle Compagnie des *Carraques* établie à *Bilbao* en *Biscaye* , vont fort lentement à cause de la rareté de l'argent ; mais on assure qu' pour animer ce Commerce , le Roi a dessein d'y souscrire 100. mille pieces de huit à de certaines conditions : l'établissement de cette Compagnie est encore un des griefs dont se plaignent particulièrement les Ministres d'*Angleterre* & de *Hollande* ; & nous en avons déjà fait mention dans nos précédens Journaux. Il arrive souvent ici des Exprés d'*Italie* ; dès qu'ils ont remis leurs dépêches au Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat , on fait assembler chaque fois le Conseil , & ce Ministre renvoye ensuite lesdits Couriers avec la réponse à leurs dépêches. On ne peut rien découvrir de ce qui se négocie , tant le secret est bien observé ; on suppose que c'est de l'affaire de la succession des Etats de *Toscane* , de *Parme* & de *Plaisance* dont il s'agit , en faveur de l'Infant Dom Carlos.

III. Le 10. le Courier Bannieres fut enfin renvoyé à la Cour de *France* , chargé de la réponse du Roi , qu'il attendoit depuis plus de six semaines chez le Marquis de Brancas Ambassadeur de cette Couronne. On ne sçauroit croire les peines & les mouvemens que les Ambassadeurs des Alliés d'*Hannover* se sont donnés pour obtenir cette réponse , qui cependant n'est point , dit-on , decisive , mais sur laquelle on ne laisse pas de fonder de grandes esperances pour un prochain accommodement. Aussi-tôt qu'elle fut expediee , le bruit se répandit par tout que le Congrès de *Soissons* alloit reprendre son activité , & qu'on y alloit travailler serieusement à un Traité

qui pût assurer une paix solide à l'Europe ; que Mr. Patinho avoit ordre de se rendre à Cadix pour y faire aux Intereffés la répartition des Effets des Gallions & des Vaisseaux d'*Affogues* ; & que l'Indult sur ces Effets étoit réglé à douze pour cent , & sur ceux des autres à cinq pour cent. On attend sans doute d'apprendre ici , comment cette dernière resolution de S. M. C. aura été reçue dans les Cours intereffées ; voici , dit on , ce qu'elle contient en substance ; „ Que le Roi étoit content „ des propositions qui lui avoient été faites de la „ part des Alliés d'*Hannover* ; mais qu'il souhaitoit , avant de se déterminer là-dessus , sçavoir „ le sentiment de l'Empereur , à qui S. M. en „ avoit écrit , de même que son consentement de „ donner l'Investiture des Etats de *Toscane* , de „ *Parme* & de *Plaisance* en faveur de l'Infant Dom „ Carlos ; que S. M. donneroit ensuite une réponse „ finale & positive sur ce qu'on demandoit d'Elle ; „ que pour faire voir le désir sincere qu'Elle avoit „ de donner les mains à une paix generale , Elle „ avoit ordonné d'avance à son Conseil d'examiner „ incessamment les déprédations faites par ses Sujets „ dans l'*Amerique* à ceux de la *Grande Bretagne* , „ afin de leur pouvoir donner là-dessus une satisfaction convenable ; que l'Indult des Effets des „ Gallions & des Vaisseaux d'*Affogues* avoit été fixé „ à 12. pour cent , & qu'on feroit dans peu la „ repartition de ces Effets aux Intereffés. On ajoute que S. M. C. consent à une suspension d'Armes provisionnelle pour 12. ou 14. ans ; que douze mille *Espagnols* ou *Suisses* seront transportés en *Italie* pour être à portée de prendre possession des Etats de *Toscane* & de *Parme* , pour l'Infant Dom Carlos , après la mort des Princes Regnans dans ces Duchés ;

que

des Princes &c. Septemb. 1729. 183

que le surplus demeurera sur le pied stipulé par les préliminaires du 31. Mai 1727., & qu'on conviendra à *Soissons* d'un Traité conforme à ces Articles; qu'au reste S. M. déclare qu'Elle est contente des propositions qui lui ont été faites par les Alliés de *Hannover*, & que la raison pour laquelle Elle ne s'est pas expliquée aussi positivement & aussi précisément qu'on avoit lieu de l'attendre, est qu'avant de se déterminer, S. M. souhaite sçavoir le sentiment de l'Empereur, à qui Elle en a écrit par un Exprez, dont on attendoit dans peu le retour.

IV. On presse par ordre de la Cour le chargement de la Flotille: Il est certain que la résolution est prise de la faire partir pour la *Nouvelle Espagne* au plûtard pendant le prochain mois d'Août, & depuis que les Ministres ont assuré les Négocians *François, Anglois & Hollandois* établis à *Cadix*, que la répartition des Effets des Gallions & des Vaisseaux d'*Affogues* alloit se faire incessamment, on remarque que chacun s'empresse à envoyer à bord & faire charger ses marchandises: Elle consistera, dit-on, en 21. voiles, y compris les Vaisseaux de convoi, qui seront commandés par le Marquis Mari. Le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat, a aussi fait publier le départ des Gallions pour l'*Amerique*, pour la fin de cette année; le Viceroi du *Perou* ayant représenté la nécessité qu'il y avoit de les faire partir pour ces pays-là, afin de recevoir à bord l'argent & l'or qui est resté à *Lima*, & deux millions de pesos que les derniers Gallions ont été obligés de laisser à *Porto Bello*, avec quantité d'autres Effets qui sont attendus de jour à autre à *Cartagene*. La Cour a pris un deuil de six semaines pour la mort du Duc de *Lorraine*. Le 14. l'Infant Dom Louis eut un accès de fièvre, & comme on craignoit qu'il ne fût suivi de la petite verole,

on transporta le lendemain par précaution ce Prince dans une Maison située vis-à-vis du Palais Royal ; cependant il n'en a paru aucun indice, & cet accident n'a pas eu de suites. La Princesse de *Brezil* qui a été attaquée de cette maladie à *Lisbonne*, est, à ce que l'on apprend, tout-à-fait hors de danger.

V. Le Roi se propoisoit de retourner bientôt à *Madrid* ; mais on assure que la Reine a déterminé Sa Majesté de rester encore dans ces quartiers jusqu'au mois d'Octobre prochain. Tout semble se disposer ici à un accommodement & à une pacification générale ; on en a réitéré les assurances de la part de S. M. à tous les Négocians des Nations respectives établis à *Cadix*, & depuis le départ du Courier Bannieres pour retourner à *Versailles*, les Conférences entre les Ministres de *France*, d'*Angleterre* & de *Hollande*, & ceux de S. M. n'ont pas discontinué. Il devoit s'en tenir une le 18. pour régler diverses affaires, après laquelle le Roi donnera, dit-on, la réponse décisive & finale qu'on attend depuis si long tems. Le Duc d'Osune ayant achevé de servir auprès du Roi son quartier, comme Capitaine des Gardes du Corps, s'est retiré sur une de ses Terres en *Andalousie*, pour cela on croit ce Seigneur disgracié. On a fait sortir de *Cadix* quatre ou cinq Vaisseaux de guerre, sous le commandement du Comte de Clavijo, pour aller donner la chasse à quelques Corsaires *Algeriens*, qui ont fait descente sur la Côte de *Galice*, où ils ont enlevé plusieurs hommes & femmes qu'ils ont emmenés en esclavage.

VI. *Cadix*. L'Escadre des Vaisseaux de guerre *Espagnols* dont on a si souvent parlé, se tient encore à l'ancre dans la Baye de cette Ville, sans apparence qu'elle se mette si-tôt en mer. On fit partir au commencement de Juillet un Bâtiment d'avis
pour

des Princes Sc. Septemb. 1729. 185

pour *Vera Crux*, & on en attendoit un autre de *Cartagene*. Depuis que la Cour a rendu publique la résolution qui a été portée à *Verfailles*, par le Courier Bannieres, on charge la Flotille avec beaucoup plus d'empressement que par le passé, & on compte qu'elle sera en état de partir pour la *Nouvelle Espagne* pendant le cours du mois d'Août: on n'a cependant pas encore commencé la répartition des effets des Gallions aux intéressés; mais elle se fera, dit-on, au plutôt, & c'est de quoi le Roi a fait assurer les Négocians par ses Ministres, de même que du reglement de l'Indult sur un pied convenable. On a publié le départ des Gallions pour l'*Amerique*, pour la fin de cette année; & on apprend que les marchandises d'*Europe* se vendent à très-haut prix à *Cartagene*, parce qu'elles commencent à devenir rares, & que les Marchands y supposent qu'on n'enverra pas cette année de Flotille en ce Pays.

VII. *Gibraltar*. Les Troupes Espagnoles qui sont cantonnées aux environs de cette Place, ne font aucun mouvement, & tout est assez tranquille en ces quartiers. Le Contr'Amiral Cavendish étoit encore au commencement de Juillet dans la Baye, avec 6. Vaisseaux de guerre Anglois, & plusieurs autres Bâtimens de la même Nation, destinés pour divers Ports; mais on n'avoit aucune nouvelle que l'Escadre combinée d'*Angleterre* & d'*Hollande*, commandée par l'Amiral Wager, fut sortie des Ports de la *Grande Bretagne*, pour venir dans le *Détroit*. La recolte des grains ayant été très-abondante cette année en *Barbarie*, cette denrée est ici à grand marché; & le Roi de *Maroc* ayant fait fabriquer, depuis son avènement au Trône, une grande quantité de nouvelles Espèces d'or & d'argent, elles circulent en ce Pays au grand avantage du Commerce, qui vient d'être rétabli entre cette Ville & ce Royaume;

VIII.

VIII. *Portugal. Lisbonne.* C'est toujours ici le même système, dont on ne s'écarte point: La Cour évite autant qu'il est possible, d'entrer dans aucun engagement, & de prendre part aux démêlés qui divisent actuellement les autres Puissances de l'Europe: la tranquillité du Royaume est l'unique objet qu'on s'y propose, & c'est à l'affermir & à la conserver qu'on s'applique uniquement. Le Tribunal de l'Inquisition fait de grands efforts, & des offes considerables à la Couronne, pour être remis sur l'ancien pied, & en possession du pouvoir dont il jouissoit ci-devant; mais toutes ses intrigues ont été jusqu'ici infructueuses; S. M. voulant que ses ordres, par raport à ce Tribunal, dont l'autorité étoit trop étendue, soient ponctuellement exécutés. Le 5. l'Infant Dom Pedro entra dans sa 13. année. La Princesse de Brezil, qui a été attaquée de la petite verole, en est échappée sans aucun accident, & est même tout-à-fait rétablie de cette maladie. Il y a eu cette année une très-abondante recolte en ce Pays, & il se trouve outre cela dans les magazins de cette Ville plus de 60. mille muids de bleds étrangers de l'année dernière. On apprend qu'un Bâtiment Marchand Hollandois ayant échoué près de *Fernambuc* en *Amerique*, a été heureusement dégagé par des Pêcheurs.

IX. *Barbarie.* Le Magistrat de la Ville de *Fez* ayant refusé de remettre la Citadelle avec les armes qui s'y trouvoient, au nouveau Roi de *Maroc*, *Muley Abdallah*, ce Prince a fait assiéger cette Place par ses Troupes Noires, & la fait battre avec la dernière vigueur. Le plat Pays est déjà tout ravagé & saccagé par le fer & le feu que les assiégeans y ont porté; & si cette affaire ne se termine pas par quelque accommodement, cette grande & celebre Ville est à deux doigts de sa ruine totale; n'étant,

dit-on.

des Princes &c. Septemb. 1729. 187
dit-on, pas possible que les assiégés puissent tenir long-tems, & n'étans pas disposés à recevoir les autres conditions qu'on veut leur imposer.

Il sortit au commencement de Juillet du Port de *Salé* deux Corfaires, l'un de 20. & l'autre de 40. pieces de Canon, pour aller en course. Les vivres sont fort chers en cette Ville, à cause du grand transport qu'on est obligé d'en faire au Camp des Troupes Noires du Roi *Muley-Abdallah*, devant la Ville de *Fez*.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Rome.* Malgré les besoins pressans de la Chambre Apostolique, le Pape n'a pas approuvé les projets des Cardinaux *Coscia & Fini*, & de Mr. le Tresorier General *Negrone*; & les nouveaux Impôts sur le Savon & sur les Cuirs, comme les plus onéreux, viennent d'être abolis par ses ordres: de quoi le peuple de cette Capitale a témoigné sa satisfaction par des réjouissances publiques. Le Comte de *Gross*, nouvel Ambassadeur du Roi de *Sardaigne*, a si habilement menagé ici les affaires de cette Couronne, qu'on regarde tous ses differends avec le St. Siège comme terminés, & la bonne harmonie sur le point d'être tout-à fait rétablie entre les deux Cours. Ce Ministre eut encore le 18. une longue Audience de S. S. Le 20. le St. Pere en donna une autre au Cardinal *Corradini*, & ensuite au Cardinal *Cintuegos*, & l'audience de ce dernier roula sur les Evêchés vacans dans le Royaume de *Naples*, qui devoient être proposés dans le premier Consistoire.

Il arriva dernièrement un Secrétaire du Cardinal de Fleury, premier Ministre de S. M. T. C., pour une affaire dont le Pape a paru fort irrité: elle regarde, dit-on, un Ecrit qui a été publié, & que l'on suppose avoir été signé de la propre main du Cardinal de Noailles avant sa mort, comme s'il n'avoit pas révoqué son appel de la Constitution *Unigenitus*; mais cette pièce est traitée ici de fautive & de supposée, & S. S., que ce nouvel incident touche sensiblement, a exhorté le Roi de France de donner ses ordres, pour qu'on fasse une justice exemplaire, & qu'on recherche les auteurs d'une telle calomnie. Le 24. il y eut Chapelle publique dans l'Eglise de *St. Jean de Latran*, à laquelle intervint le Sacré College, à l'occasion de la fête de St. Jean-Baptiste. Le Chevalier de St. George étoit à *Albano* avec sa famille, & on dit que dans l'Audience qu'eut ce Prince le 17. avec la Princesse son Epouse & ses deux fils, il présenta à S. S. une riche chaîne d'or, à laquelle étoit attachée une médaille, avec le portrait & quelques reliques de St. Edoüard Roi d'*Ecosse*, qui fut trouvée il y a environ 800. ans, quelque tems après le Martyre de ce saint Roi, sous le Pontificat d'un Pape de la Maison Bondanelli. Les Territoires de *Viterbe* & de *Sabine* ont été entièrement défolés par la grêle.

II. Le Pape est fort abattu, & ses forces paroissent s'affoiblir de jour en jour. Le 23. S. S. eut encore une défaillance; on la mit d'abord au lit, mais dès qu'Elle se sentit un peu remise, Elle se leva, & continua ses exercices à l'ordinaire. Le 25. le Cardinal Fini donna Audience publique pour la première fois, en qualité d'Auditeur du Pape. Le 28. après midi S. S. accompagnée du Sacré College, descendit dans la Basilique de St. Pierre, où Elle entendit les premières Vêpres de la fête des Apôtres St. Pierre

des Princes &c. Septemb. 1729. 189

& St. Paul, & s'étant ensuite renduë au grand escalier, au bout du grand Portique de cette Eglise, Elle y reçut le tribut annuel de la *Hacquenée*, avec une cedule de 12000. écus, pour le Royaume de *Naples*. Le grand Connétable Colonna, qui fait cette cérémonie tous les ans, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, y parut avec un très-magnifique Equipage, & une Cavalcade nombreuse, & ce soir-là & le suivant, il y eut de grandes illuminations au Palais de S. Ex. Le 29. le Pape & le Sacré College assisterent à la grande Messe dans la même Basilique: on fit des décharges accoutumées de l'Artillerie du Château *St. Ange*; & le soir on y tira le feu de joye, qu'on nomme la *Girandole*. Le Prince Borghese, comme héritier des Biens & Titres du défunt Prince son pere, a mis au jour un Ecrit, par lequel il offre d'assigner à la Princesse douairiere sa mere 5000. écus par an pour son entretien, avec un Carosse à six chevaux, & six autres Carosses; à son frere puîné, 5000. autres écus par an, six chevaux & 4. Carosses; & à chacun de ses autres freres, 3000. écus, 4. chevaux de Carosse, & un cheval de main: par où l'on peut juger des grandes richesses que possede cette illustre Maison. On a amené de *Civita-Vechia* à Rome 32. Esclaves que les Corsaires de *Barbarie* avoient fait dans le Bourg de *Ste. Felicite*, & qui ont été rachetés par la Confrairie du *Gonfalon*, sçavoir, 9. hommes & 23. femmes, & qui ont été traités & défrayés pendant six jours aux dépens de ladite Confrairie. Le Pape a nommé Mrs. Jean Baptiste Crassi, Philippe de la Vetera, & Rutile Vidachi, pour être Conservateurs du Peuple Romain pendant les trois mois suivans, & pour Prieur, le Marquis Montauti. Le 2. Juillet il y eut examen d'Evêques. On parle de vendre les Charges de Clercs de la Chambre Apostolique.

III. Le 6. le St. Pere tint Consistoire secret, dans lequel S. S., après avoir préconisé quelques Evêques, éleva au Cardinalat Mr. Borghese son Majordôme, & Mr. Ferreri, Religieux Dominicain, & Evêque d'*Alexandrie de la Paille*, à la nomination du Roi de *Sardaigne*. Cette dernière promotion a déconcerté bien des intrigues qui s'étoient formées, & mécontenté divers prétendants qui le flatoient d'y avoir part: Mr. Bichi avec toute la protection des Cours d'*Espagne* & de *Portugal*, voit encore par là ses esperances reculées, & Mr. le Tresorier General Negroni, & Mr. Colonne Sonnino, qui étoient aussi sur les rangs, n'ont eu que l'unique avantage de paroître au nombre des aspirans à cette Dignité: aussi le Cardinal Coscia qui s'étoit, dit-on, engagé de procurer un Chapeau à ce dernier Prélat, & la Charge de Tresorier General au Marquis Carolis, n'intervint-il pas à ce Consistoire, voyant toutes ses mesures rompues. Pour ce qui est de Mr. Orfini, Archevêque de *Capoïne*, on a lieu d'être surpris que S. S. s'empresse si peu de l'élever à la Pourpre; outre que ce Prélat est neveu du St. Pere, diverses Puissances, particulièrement l'Empereur & tout le Sacré College, ne cessent de solliciter en sa faveur; mais jusqu'ici toutes ces démarches ont été infructueuses, S. S. tient ferme contre leurs instances réitérées, & semble se faire un scrupule d'étendre ses grâces sur la Famille: on prétend d'ailleurs que ce Prélat a desobligé le Pape son oncle, pour avoir donné un Benefice à une personne qui n'étoit pas au gré de S. S., & on se donne ici de grands mouvemens pour le rétablir dans ses bonnes grâces. Mr. Acquaviva a été revêtu de la Charge de Majordôme, & celle de Maître de Chambre qu'il exerçoit, a été donnée à Mr. Santa Maria, qui laisse un Canoniat vacant dans la Basilique de St. Pierre, dont

le

Le Pape a disposé en faveur de Mr. Sancta Majella. Le 9. au matin S. S. fit la cérémonie de donner dans un Consistoire public, le Chapeau à Mr. Borghese; S. Em. alla ensuite visiter l'Eglise de St. Pierre, & commença l'après-midi ses visites au Sacré College: c'est Mr. Gennaro, frere de Mr. Sancta Maria, qui est nommé pour porter la Calotte au nouveau Cardinal Ferreri dans son Diocese.

IV. On n'a pû encore obliger la Republique de Lucques, de recevoir Mr. Cervioni, que le Pape a nommé à l'Archevêché de cette Ville: *Voyez les Journaux précédens*: Elle réitere au contraire ses instances auprès du St. Pere, pour qu'aucun Florentin ou Napolitain ne puisse prétendre à cette Dignité: demandant que Mr. Grimaldi Genois, actuellement Nonce à la Cour de *Vienne*, en soit revêtu; & Mr. Cervioni voyant les oppositions que l'on forme à sa prière de possession, s'est retiré à *Sienna* dans l'esperance d'être pourvû de quelque autre Evêché. Cependant on assure que le Pape veut soutenir son éléction; & on parle, en cas que cette Régence persiste dans son refus, de recevoir Mr. Cervioni pour Archevêque, de transferer le Siege Archiepiscopal à *Pietra Sancta*, ou à *Barga*, qui sont deux petites Villes de la dépendance de *Lucques*. Le Pape s'étant rendu dernièrement dans l'Eglise des Capucins, pour y dire la Messe en l'honneur du nouveau Bienheureux FIDEL de *Sigmaringa*, dont on celebrait la Beatification, fut surpris d'un violent mal d'estomach, qui l'empêcha de faire cette fonction; mais cet accident n'a pas eu de suite: S. S. se porte même passablement bien, & s'est enfin déterminée, de l'avis de ses Medecins, d'user de quelques legers remedes. Le 12. Elle fit assembler en sa presence la Congregation des Rites pour la Beatification du venerable Pere *Vincent de Paulis*, qui a été Fondateur

dateur des Peres de la *Mission* ; & comme il étoit François d'origine, le Cardinal de Polignac appuyé fortement cette affaire. Le Prince Borghese est allé prendre les bains de *Nocera*, après avoir eu une Audience particuliere du Pape, & S. S. depuis son départ, a, dit-on, signé un ordre, par lequel Elle lui enjoit très-expressément de donner incessamment quinze mille écus au nouveau Cardinal son frere, & de lui assigner un revenu fixe de 10000. par an. Mr. Vignola, Sous-Bibliothecaire du *Vatican*, a été pourvû *gratis* d'une Charge d'Abréviateur, qui vaquoit dans la Chancellerie Apostolique, & qui rapporte 700. écus : cet Emploi s'achette ordinairement 12. à 13. mille écus, & donne le titre de Prélat. Un violent tremblement de terre se fit sentir dernièrement à *Veletri*, dont les Habitans furent si effrayés, qu'ils se retirerent en foule à la Campagne.

V. On a fait partir de *Civita-Vecchia* les Galeeres du Pape pour aller à *Genes* prendre 200. mille écus que la Chambre Apostolique emprunte de cette Republique: Dans une Congregation des Ministres de cette Chambre, qui se tint le 19. au *Quirinal*, sur les moyens de rétablir les Finances, on se recria fort sur ce que le Cardinal Coscia s'étoit fait donner 12000. écus pour les frais du dernier voyage qu'il a fait à *Benevent* ; mais S. Em., pour appaiser en quelque façon ce murmure, a fait, dit-on, porter sous main 10000. écus dans la Banque du *St. Esprit*, pour que la Chambre Apostolique puisse en disposer. Le 20. il y eut Congregation du *St. Office*, à laquelle le Pape n'intervint pas, à cause d'une indisposition qui le retenoit au lit : S. S. a eu depuis quelques jours diverses émotions de fièvre, Elle est d'une grande foiblesse, & les défaillances sont plus frequentes ; ce qui intrigue fort ceux qui ont part à sa faveur. Le Comte Radicati

des Princes &c. Septemb. 1729. 193

neveu de l'Evêque d'Ozimo , a été pourvû d'un Benefice dans la Basilique de *St. Pierre* ; le Prieuré de l'Eglise Collegiale de *Ste. Marie in via lata* a été donné à Mr. Pratti Prélat domestique , & le Canoniat dont jouïssoit ce dernier dans l'Eglise de *St. Laurent de Damase* , à Mr. Vincenti qui est d'une profonde érudition. Le Cardinal Corsini travaille à reconcilier les Cardinaux Coscia & Albani Camerlingue ; mais on doute que S. Em. puisse y réussir. Le Cardinal Porcia se detest , dit-on , de son Evêché de *Bergame* , en faveur de Mr. Redotti Noble Venitien , & se reserve une pension annuelle de 2000. écus. L'Epouse du Chevalier de *St. George* entra le 17. dans sa 27. année , & cette Princesse reçut là dessus les complimens des principales Dames de la Ville , & ensuite du Cardinal Bentivoglio. Le bruit court que le Cardinal d'Althan revient à *Rome* , avec le caractère de Protecteur des affaires de l'Empire.

VI. *Naples.* Le Comte de Harrach Viceroi de ce Royaume , a donné ses ordres pour renforcer toutes les Places Maritimes , & le Gouvernement de la Ville de *Fabriano* a été conféré à Dom Thomas Eschenas. Le 19. Juillet on embarqua ici pour *Palerme* en *Sicile* quelques Compagnies d'Infanterie Allemande , avec beaucoup de munitions de guerre & de bouche , & le *St. Charles* Vaisseau de guerre est parti de cette Rade pour se rendre dans le *Phare* de *Messine* , où il doit être employé avec le *St. Michel* & la *Ste. Barbe* , à remettre à flot les Bâtimens que les *Espagnols* y coulerent à fond , pendant le dernier siege de cette Place. Il s'est fait ici de violens & frequens orages qui ont causé beaucoup de dommage , sur tout à la Campagne.

VII. *Florence.* On sentit le 23. Juin , sur les 7. heures du matin , une si violente secousse de trem-

N blement

blement de terre pendant 10. minutes , que tous les habitans quitterent leurs maisons pour se retirer au milieu des Places publiques ; une demie heure après , on en sentit une seconde , & ces différentes secousses ne causerent heureusement d'autre dommage , que la chute d'une muraille de l'Eglise de *Nôtre Dame del Carminé*. On a fait des Processions solennelles , & établi des prieres pour demander à Dieu de détourner les calamités dont le Ciel semble menacer cette Ville , & l'*Opera* & les autres divertissemens publics ont été défendus pendant une semaine entiere. Le 24. fête de *St. Jean Baptiste* , le Grand Duc se rendit en cérémonie dans la Place Ducale , où il reçut l'hommage de ses Sujets , comme cela se pratique tous les ans à pareil jour , & S. A. R. voulant descendre dernièrement du lit , fit un faux pas , se demit la cheville du pied , & se blessa legerement à la tête ; mais comme la foulure & la blessure n'étoient pas considerables , ce Prince a été rétabli en peu de jours. Le Cardinal *Banchieri* est arrivé à *Pistoye* sa Patrie , pour y passer le reste de la belle saison. La Princesse *Eleonore* n'étoit pas revenue le 12. Juillet de *Gnastalla* ; le Prince de ce nom son frere , qui commençoit à se rétablir , ayant , à ce qu'on apprend , eu depuis peu une rechûte , & se trouvant dans un état plustriste & plus dangereux qu'auparavant.

VIII. *Bologne*. Le 23. Juin le Cardinal Legat , accompagné des Seigneurs Députés de la Regence de cette Ville , fit la cérémonie de distribuer les Médailles ordinaires , à ceux que l'on jugea avoir remporté les prix dans l'Academie de Peinture , Sculpture & Architecture qui y est établie , suivant l'institution du feu General *Marigli* , qui a laissé en mourant un fond pour ces prix. Le 29. fête des Apôtres *St. Pierre & St. Paul* , S. Em. delivra

quatre

des Princes &c. Septemb. 1729. 195

bourses à un pareil nombre de pauvres filles , pour leur servir de dot , & on accorda , suivant l'usage , la grace à un Criminel. Le Senat ayant fait représenter au Pape le besoin qu'on avoit dans ce Corps de Sujets capables & expérimentés dans les affaires du Gouvernement , S. S. a conféré une Charge de Sénateur qui étoit vacante , à Mr. Elefantuzzi , & le Marquis Dom Antoine Chefiglieri reçut dernièrement la nouvelle que le St. Pere l'avoit déclaré Evêque d'*Azothé in partibus*. Les terri-toires de *Seravalle* , *Savigno* & *Samoggia* ont beaucoup soufferts par les frequens orages qui se sont faits dans ces quartiers ; le vent ayant déraciné en plusieurs endroits des arbres d'une grosseur extraordinaire. On a embarqué sur le *Naviglio* vingt Galériens dont le Pape fait présent à la République de *Venise*.

IX. *Venise*. Il revint de *Corfou* sur la fin de Juin trois Galeres pour être radoubées & armées de nouveau , ayant à bord six Compagnies d'Infanterie & plusieurs Passagers , qui sont tous entrés dans les *Lazarets* pour y faire quarantaine. Il est aussi arrivé du même pays une vieille Galere , remplie d'ancienne munitions de guerre , qui ne peuvent plus servir. Le 6. Juillet , Mr. Zacharie Valareses'étant rendu au *Lido* , y fit la revûe de diverses Compagnies d'Infanterie , & de quelques recrûes destinées à rendre complets les Regimens qui sont tant au *Levant* qu'en *Dalmatie*. Il s'est fait dans le *Polesino* un si terrible ouragan , que toutes les Maisons de la campagne situées le long du *Pô* , ont été renversées , les fruits de la terre gâtés , & environ 40. personnes & quantité de bestiaux ont peri par cet accident. Le Prince Chrétien Ulrich de *Wirtemberg Oels* est ici depuis quelques jours *incognito* , sous le nom de Baron de *Wirtemberg* , & n'ayant

qu'une très-petite suite : ce Prince va à *Lorette* & de-là à *Rome*. Mr. Jean-Baptiste Dona & Mr. Jean Balti sont revenus, le premier de *Corfou*, & le second de *Spalatro*, où ils ont exercé pendant le terme ordinaire de trois ans, l'un la Charge de Grand Baillif, & l'autre celle de Provediteur. On apprend par cette voye qu'on jouit à present d'une bonne santé dans ces quartiers, & dans les autres Places du *Devant* de la dépendance de la République.

X. *Genes*. Le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat du Roi d'*Espagne*, a, dit-on, fait sçavoir par écrit à cette Regence, que si dans deux mois elle ne donnoit pas une satisfaction convenable à S. M. C. sur ses griefs, Elle défendrait tout commerce avec cet Etat; il s'est tenu là-dessus divers Conseils, & la résolution y a été prise de se conformer au desir de S. M. Mrs. Jean Baptiste Mari, Jacques-Philippe Durazzo, Charles Spinola & Jean-François Brignoli ont été nommés nouveaux Protecteurs de la Maison de *St. George*. Les deux jeunes Princes de *Saxe Gotha*, & le Comte Palatin de *Birkenfeld* sont arrivés ici depuis quelques jours, & le Prince Dom *Emanuel* de *Portugal*, le Prince Hereditaire de *Modene* & la Princesse son Epouse, continuent de faire leur résidence en cette Ville. On a reçu la confirmation que deux Galeres *Genoises* ont coulé à fond un Corsaire *Algerien*, entre l'Isle de *Sardaigne* & celle de *Corse*, & ont fait 70. Esclaves.

XI. *Milan*. Le Pere Soto, nouveau General des *Franciscains* de l'*Observance*, ayant eu Audience du Gouverneur general & du Cardinal Archevêque de cette Ville, est parti pour *Madrid*, où il doit être déclaré Grand d'*Espagne* à l'ordinaire. Le 9. Juillet S. Ex. le Comte de Daun tint un grand Conseil sur l'affaire des Monnoyes, & la résolution y fut prise

de

des Princes &c. Septemb. 1729. 197

de supprimer les vieux *Testons*, *Pauli* & *demi Pauli*, de même que toute autre sorte d'Espèces étrangères de cuivre & d'autre aloi ; le 13. on publia un Edit en corformité, par lequel il fut ordonné de porter ces Espèces à l'Hôtel des Monnoyes, pour être converties en monnoye courante. On a envoyé des Troupes à *Avalla*, Place située sur la frontiere du *Milanez*, du côté de la *Toscane*, pour en relever la Garnison. Le Cardinal *Cusani*, que l'on croyoit rétabli de sa derniete indisposition, a eu une rechûte, de même que le jeune Duc regnant de *Guaftalla*, & S. Ex. le Comte de *Daun* est, dit-on, dangereusement malade depuis le 20.

XII. *Turin*. On assure que le Roi de *Sardaigne* & la Republique de *Genes* ont demandé au Roi de *France* sa Médiation, pour terminer à l'amiable leurs differends. Le jeune Duc d'*Aoste* tomba dangereusement malade au commencement de Juillet, & on a fait venir de *Sieme* le Docteur *Vocelli*, Medecin de la Princesse *Violante* de *Tojcane*, pour le consulter sur sa maladie. On parle d'un voyage que doit faire le Roi à *Evian* en *Savoye*, où S. M. ira prendre les Eaux minerales pendant le mois de Septembre. On paroît se tranquilliser en cette Cour, & ne prendre que peu de part à ce qui se passe dans le reste de l'*Europe*, par rapport aux Négociations de paix qui sont sur le tapis.

XIII. *Suisse*. *Lignes Grises*. La Diette generale du Loüable *Corps Helvetique*, dont l'ouverture se fit le 11. Juillet à *Bade*, s'est separée infructueusement ; le Marquis de *Bonac* Ambassadeur de *France*, ne s'y est point trouvé, & les Députés des Cantons sont retournés chez eux, pour faire rapport à leurs Principaux de ce qui s'est passé dans cette Assemblée après avoir tenu quelques Conferences à *Fravenfeld*. Les Cantons n'ont pris encore aucune rétolu-

tion en faveur des *Grisons*, ni pour prévenir les suites fâcheuses de leurs divisions; quoique cette affaire ait été fortement recommandée pour ceux de *Zurich* & de *Berne*. Il regne une grande mortalité parmi le bétail dans le Canton de *Soleure* & en divers endroits de celui de *Basle*. Mr. Volf Ministre de cette dernière Ville, étant escorté de quelques Cavaliers, est allé porter à la Princesse Epouse du Prince Héritaire de *Bade Dourlach*, une Coupe d'or de la valeur de 400. ducats, dont les Cantons Protestans font présent au jeune Prince son fils, en qualité de ses Parrains.

On ne voit encore aucun moyen de rétablir l'union entre les *Lignes Grises*, dont les broüilleries augmentent au contraire tous les jours. On mande de *Coire* que le Comte de Reisenfels Ministre de l'Empereur, s'étant trouvé à la dernière Diète qui se tint, remit aux *Trois Lignes* une Lettre de S. M. Imperiale, à l'occasion de leurs différends, contenant en substance;

„ Que S. M. Imperiale a appris avec beaucoup
 „ de chagrin de quelle maniere quelques mécon-
 „ tens, qui préférant leurs intérêts particuliers au
 „ bien public, tâchent à l'occasion de la dernière
 „ élection de l'Evêque de *Coire*, de semer la zizanie
 „ parmi les *Lignes*, & troubler la bonne harmonie
 „ qui subsiste entr'elles & S. M. Imperiale; qu'à
 „ l'exemple de ses Prédecesseurs, Elle porte tou-
 „ jours à la Republique la même affection, mais
 „ que c'est la faute de ces mécontents, si Elle ne
 „ retire pas tout l'avantage qu'elle a lieu de se pro-
 „ mettre de la proximité des Terres Imperiales;
 „ que pour jouir à l'avenir de ces avantages, sur
 „ le même pied que ci-devant, la Republique n'a
 „ qu'à executer les Traités conclus si solennelle-
 „ ment; que S. M. Imp. se flatte que les *Lignes*
 pren-

„ prendront d'elles-mêmes les mesures convenables
„ pour prévenir les troubles qui sont à craindre ,
„ puisqu'elles peuvent aisément comprendre que
„ l'intention de S. M. I. n'ayant jamais été de trou-
„ bler le Chapitre de *Coire* dans ses Droits, pour
„ la libre élection d'un Evêque , Elle ne pourra
„ s'empêcher de maintenir contre tous & un chacun ,
„ par tous les moyens que Dieu lui a donné, celle
„ qui a été faite en faveur du present possesseur ,
„ & qui a été confirmée par le Pape ; que S. M.
„ I. offre sa médiation pour terminer leurs diffé-
„ rends, & rétablir entr'elles une parfaite union, &c.

On prétend que le Roi d'*Espagne* a fait demander aux *Grisons* le passage par leur pays pour 6000. *Suisses* qui doivent être envoyés en *Italie*, afin d'être, dit-on, à portée de prendre possession, en faveur de l'Infant d'*Espagne* Dom *Carlos*, des Etats de *Toscane*, *Parme* & *Plaisance*, après la mort des Ducs Regnans.

A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **M***Arly*. Le Roi, accompagné du Cardinal de Fleury, alla le 3. Juillet à *Ramboillet*, où le Comte & la Comtesse de *Thoulouse* étoient arrivés quelques jours auparavant : S. M. faisoit état d'en partir le 15. pour retourner à *Versailles*, & la Reine qui est restée à *Marly*, s'y rendra le même jour avec toutes ses Dames. Le Regiment d'Infanterie de *Rouffillon*, vacant par la démission volontaire du Marquis de *Ximenes*, a été donné au Comte de *Biron*; l'Abbaye de *Ste. Claire*.
Djocéte

Diocèse de *Vienne en Dauphiné*, Ordre de *St. Benoît*, à la Dame de *Ponte d'Albaret*, Religieuse de la même Maison ; & le Cardinal de *Roban* a fait nommer pour son Evêque Suffragant de *Strasbourg*, l'Abbé *Vivant Doyen de St. Germain*. Le Baron de *Chateaneuf*, Brigadier des Armées de *S. M.*, passe au service du Roi d'*Espagne*, qui l'a élevé à la dignité de *Maréchal de Camp* de ses Armées ; & le 10. le Roi nomma *Mr. Turgot*, President de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement, & neveu du *Contrôleur General des Finances*, à la Charge de *Prévôt des Marchands* de la Ville de *Paris*, en la place de feu *Mr. Lambert* qui vient de mourir d'une attaque d'apoplexie : cette Charge se donne pour trois ans, & rapporte annuellement cent mille livres. Les Députés de la Régence de *Tripoly*, qui ont été conduits à *Châlons*, y resteront jusqu'à nouvel ordre, & que le *Traité* qui a été signé par le *Bey*, & qui lui a été renvoyé, comme n'étant pas conforme à celui dont on étoit convenu ici avec ses Députés, soit rectifié. Entre-tems les ordres ont été envoyés à *Toulon* de continuer l'armement de l'Escadre destinée contre cette Ville, afin d'être en état de faire l'exécution projetée, en cas que le *Bey* ne donne pas une prompte satisfaction, au sujet de la supercherie qui s'est faite dans la traduction dudit *Traité*. Le 14. la Reine fut saignée par précaution, à cause de sa grossesse, qui avance heureusement. L'Evêque de la *Rochelle*, qui vient d'être nommé à l'Archevêché d'*Aix en Provence*, a eu l'honneur d'en remercier le Roi. Le Prince de *Bouillon* est revenu de *Bruxelles*.

II. Le 15. le Roi revint de *Ramboillet* à *Versailles*, & la Reine de *Marly* avec toutes ses Dames. Le 16. le *Pere Beguin*, Religieux de l'Ordre de
la

la *Mercy*, eut l'honneur de saluer L. M., qui lui témoignèrent le désir qu'Elles avoient de voir les caprifs qu'il a ramenés de *Barbarie*, & le 17. il les fit passer processionnellement devant les fenêtres de leur Appartement, au nombre de 46., qui ont été rachetés dans le Royaume de *Maroc* & à *Alger*. La Reine leur fit distribuer une somme de 5000. livres; plusieurs autres personnes, à l'exemple de cette pieuse Princesse, leur ont fait des charités considerables, & le Prince de Rohan a assigné un fond pour loger & nourrir tous ceux qui seront rachetés à l'avenir. Outre la gratification que le Roi a donnée au Sr. Goffet *Anglois*, dont nous fimes mention le mois dernier, S. M. lui a accordé la permission de faire voir au public son *Cercle Royal d'Angleterre*, fait de cire & de grandeur naturelle, cet ouvrage lui a, dit-on, coûté beaucoup de travail, & beaucoup d'argent, pour acheter les mêmes habits, linges & dentelles que L. M. Britanniques & toute la Famille Royale ont portés. Le nouvel Archevêque de *Paris* avoit reçu les Bulles de *Rome*; mais elles y ont été renvoyées, parce qu'elles n'étoient pas expédiées *gratis*, & que d'ailleurs le Chapitre n'étoit pas compris dans l'Adresse. Le 18. le Roi retourna à *Ramboisillet*. Il n'y a eu aucun Conseil des dépêches à *Versailles* avant le 30.

III. Le Sr. Bannieres revint enfin le 20. de *Port Sainte Marie*, avec la réponse de Sa Majesté Catholique qu'on attendoit depuis long tems: on assure qu'elle est satisfaisante; cependant on ne peut dire encore positivement en quel état est cette importante négociation, qui tient toujours l'*Europe* en suspens. Le retour de ce Courier a remis les Plénipotentiaires en mouvement: dès qu'il fut arrivé, le Cardinal de Fleury alla communiquer les dépêches qu'il avoit apportées, au Roi & à son
Conseil

Conseil, qui fut extraordinairement assemblé là-dessus, & S. Em. en donna en même-tems avis aux Ambassadeurs Plénipotentiaires de l'Empereur, du Roi de la *Grande-Bretagne*, & de L. H, P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, qui étoient pour lors à *Paris*. Le 21. Leurs Excellences s'étant rendues à *Versailles*, eurent une longue conference à ce sujet avec le Cardinal premier Ministre, & on dépêcha le même jour des Exprés aux Cours de *Vienne*, de *Londres*, à *Hannover* & à *La Haye*, pour y faire part de cette nouvelle. On attend leur retour avec la dernière impatience, après quoi le Courier Bannieres sera, dit-on, renvoyé à *Port Ste. Marie*. Voyez l'Article d'Espagne de ce Journal, où il est parlé plus amplement de cette affaire; on y verra qu'il ne tient plus qu'au consentement de l'Empereur que Sa M. Catholique ne fasse délivrer aux Alliés d'*Hannover* sa dernière résolution, & une reponse plus décisive; qu'au reste tout s'achemine à un accommodement, & à une pacification generale. Le 19. la Reine eut une legere attaque de colique. Le 23. le Roi revint de *Rambouillet*, & fit le 25. après-midi dans l'avantcour du Château, la revûe des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde: La Reine accompagnée de Mesdames de *France* ses filles, vit cette revûe du Balcon de l'appartement des Princesses d'*Orleans*. Le 26. le Roi retourna à *Ramboüillet* pour le reste de la semaine.

IV. Depuis l'arrivée du Courier Bannieres, les Conferences se sont renouées entre le Cardinal de Fleury, Mr. le Garde des Sceaux, & les Ambassadeurs Plénipotentiaires des Puissances interessées qui se trouvent ici, & L. Ex. en communiquent régulièrement le résultat à leurs Cours, par de frequens Exprés qu'elles y envoient. On ne publie presque rien des dépêches que ce Courier a apportées d'Es-

pagne ,

pagne : mais Mr. le Controleur General des Finances a fait , dit on, assurer les Directeurs de la Compagnie des *Indes*, & les principaux Négocians de ce Pays, qu'ils pouvoient compter sur une paix prochaine , & que toutes choses étoient déjà réglées pour cela à la Cour de *Madrid*. Le 29. le Roi se trouva legerement indisposé d'une indigestion. Les trois jeunes Princesses de *France* jouïssent d'une parfaite santé, de même que la Reine, quoique le terme de son accouchement approche, & il y a trois fois la semaine concert de musique dans la Chambre de S. M. Le Comte de Lignerac prêta dernièrement serment entre les mains du Roi pour la Charge de Lieutenant General de la *Haute-Auvergne*, dont le Marquis son pere jouït actuellement, & dont il a la survivance. L'Abbé de Roye a été nommé à l'Archevêché de *Bourges*, dont le Cardinal de Gèvres s'est volontairement démis; mais S. M. n'a pas encore disposé des autres Evêchés & Benefices vacans. On parle d'une prochaine reforme dans les Troupes, dans l'esperance qu'il n'y aura pas de rupture entre les Alliés de *Vienne* & d'*Hannover*, & d'un nouvel arrangement dans les Finances, qui sera beaucoup plus avantageux que les précédens; on ne s'attend cependant pas d'avoir la reponse décisive du Roi d'*Espagne*, avant un mois ou six semaines.

V. On commencera au Printems prochain à travailler au Canal de *Bourgogne*; la résolution en est prise, & les Entrepreneurs sont allés disposer toutes choses pour ce grand ouvrage: on se propose d'y employer 6000. Pionniers & le Roi fournira 14000. hommes de ses Troupes, qui travailleront alternativement. Les nouvelles fortifications que l'on fait à *Metz* & à *Thionville*, avancent à souhait, & on va travailler à reparer celles des principales Places frontieres de *Flandres*; les Ingénieurs pour cet effet
sont

font nommés, & il y a un fond de quatre millions prêt pour être employé à ces travaux. Le Marechal de Villeroi a proposé au Conseil de faire construire des Cazernes dans son Gouvernement du *Lionnois*, afin de décharger les Habitans de cette Province des logemens des Gens de guerre : comme ce Seigneur a indiqué en même-tems les moyens de subvenir à cette dépense, on ne doute pas que ce projet n'ait lieu. Le 1. Août. le Roi prit medecine par précaution : le 2. S. M. donna Audience à quelques Ministres étrangers, assista au Conseil des Finances, & dina seul à son petit couvert, après quoi Elle retourna à *Ramboisillet*. Ce jour là il y eut concert dans la Chambre de la Reine, à laquelle on presenta le jeune Duc de *Mecklembourg-Strelitz*, qui est arrivé depuis peu d'*Italie*, & la Duchesse de *Richmond Angloise*, fut aussi introduite auprès de S. M., par la Duchesse de *Ventadour*. Le Roi a disposé du Gouvernement de *Charillon lez Dombes*, vacant par la mort du Comte de *Féuillée*, en faveur du Marquis de *Chevelette*, Brigadier des Armées de S. M., & Lieutenant-Colonel du Regiment de *Piemont*.

VI. Quoiqu'on n'ait pas encore reçu (ce 6. Août) le dernière résolution du Roi d'*Espagne*, on ne parle cependant ici que de paix ; c'est, dit-on, une affaire conclüe, & on regarde l'accordement entre les Cours de *Madrid* & de la *Grande-Bretagne*, comme terminé. C'est de quoi les Ministres de S. M. donnent publiquement des assurances, & sur quoi roulent les conférences qui se tiennent journellement entre les Plénipotentiaires des Puissances intéressées. Le Duc de *Bourbonville*, premier Plénipotentiaire du Roi d'*Espagne*, revient, à ce que l'on assure, en cette Cour, & immédiatement après son arrivée, comme S. Ex. sera chargée d'instructions plus étendus,

Qués, le Congrès de *Soissons* reprendra sa première activité. La Reine est entrée dans le neuvième mois de sa grossesse. Le 5. sur le soir le Roi revint de *Ramboillet*, & assista le 6. au Conseil des dépêches. On a reçu avis de *Rome*, que le Cardinal de Polignac a demandé au Pape de la part du Roi, le Chapeau qui est vacant, pour Mr. du Luc, nouvel Archevêque de *Paris*. La Marquise de Muys, qui est une Dame *Provençale*, a été faite la troisième Sous-Gouvernante des Enfans de *France*, & le Duc de Mazarin vient de céder ses trois Duchés & tous les autres Biens fonds, au Duc de la Meilleraye son fils, moyennant une pension annuelle de 60. mille livres qu'il se réserve, avec un douaire de 30. mille livres pour la Duchesse son Epouse, & que ses dettes soient acquittées. Ce Seigneur a obtenu un Arrêt du Conseil, par lequel le Roi agrée & confirme ce don & cette disposition.

VII. *Paris*. Sur ce que le Pape fait difficulté de faire expédier *gratis* les Bulles du nouvel Archevêque de cette Ville, il a, dit-on, envoyé à *Rome* les remises nécessaires, afin d'en presser l'expédition. Le Palais Archiepiscopal est presque tout meublé, & ce Prélat doit en prendre possession au premier jour: on assure qu'ayant été informé, que le Pere de l'*Oratoire* Boyer avoit prêché avec trop de licence sur les affaires de l'Eglise, il lui a envoyé son Grand Vicaire pour lui défendre la Chaire, jusqu'à ce qu'il se soit justifié. Le 18. Juillet les Religieux, dits de la *Redemption des Captifs*, s'étans rendus de leur Eglise du *Marais* à l'Abbaye de *St. Antoine*, accompagnés des Confrairies de *Jerusalem* & de *Nôtre-Dame de Bonne Délivrance*, y trouverent les 46. Esclaves qui ont été rachetés depuis peu dans le Royaume de *Maroc* & à *Alger*, qu'ils conduisirent avec les ceremonies ordinaires dans l'Eglise Métropolitaine

politaine de *Nôtre Dame* ; étant ensuite retournés chez eux dans le même ordre , on y chanta le *Te Deum* en musique , & on y donna la Benediction du Venerable , qui y avoit été exposé : Ces Captifs ont depuis été journellement promenés processionnellement par les principales rues de cette Capitale. Le 20. le Cardinal de Fleury se rendit à la *Sorbonne* , & S. Eminence y regala splendidement à dîner tous les Membres de cette Maison , dont il a été fait Provi-
 seur à la place du feu Cardinal de Noailles.

VIII. Mr. le Duc d'Orleans revint le 12. de *Marly* au *Palais Royal* : quelques momens après S. A. R. fut suivie de la Duchesse doüairiere sa mere avec les deux jeunes Princesses ses sœurs , & Mademoiselle de Beaujelois se trouvant incommodée d'une fluxion sur la poitrine , prend les eaux minerales de *Forges* , après avoir été saignée. Le 14. Mr. le Président Turgot , qui a été choisi par le Roi , pour remplacer feu Mr. Lambert dans la Charge de Prévôt des Marchands de cette Ville , fut confirmé par le Magistrat en corps , au bruit des décharges de plusieurs pieces de Canon , qui avoient été placées sur la *Greve* , le long de la Riviere de *Seine* , & le 19. il se rendit au *Palais Royal* en ceremonie , à la tête du Corps de Ville , pour y rendre ses respects à la Famille d'Orleans. Le Roi de *Portugal* fait acheter ici les montures necessaires pour une Compagnie de cent Suisses que ce Prince forme pour sa Garde. La Compagnie des *Indes* a reçu avis qu'il arriva dernièrement au Port d'*Orient* un de ses Vaisseaux richement chargé , & qu'il alloit être incessamment suivi de trois autres. Le 1. Août la Duchesse doüairiere d'Orleans partit pour *St. Cloud* avec les Princesses ses filles. Le Baron de Spaar , Plénipotentiaire du Roi de *Suede* , est dangereusement malade en cette Ville.

IX. L'Abbé Leger Docteur de *Sorbonne*, qui avoit appellé de la Constitution *Unigenitus*, vient de revoker son appel, & a accepté la Bulle purement & simplement. L'Abbé Morison a été transféré par ordre du Roi des prisons du *Châtelet* à l'Hôpital de *Bicêtre*: le Pere du *Trevoux*, *Jesuite*, ci-devant Confesseur de Mr. le Duc d'Orleans, étant mort, S. A. R. a choisi le Pere du Hal, autre *Jesuite*, pour le remplacer, & l'Abbé de *Brisfac*, qui faisoit les fonctions de Grand Vicaire de l'Archevêché de *Lion*, a été nommé l'un des Agens du Clergé de *France*. Le 19. on commença à vendre la belle & nombreuse Bibliothèque du feu Cardinal de *Noailles*, dans la Salle du Couvent des *Grands Augustins*. L'Abbé de *Roye*, nommé à l'Archevêché de *Bourges*, fut sacré le 7. Août dans l'Eglise des *Theatins*, par l'Archevêque de *Roüen*, assisté des Evêques de *Laon* & de *Beauvais*. On a fait la sixième operation de la pierre au vieux Abbé de *Pomponne*, qui a si heureusement réussi, qu'on le croit hors de danger.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Qu'on ne s'attende pas de rien apprendre de cette Cour de plus précis, touchant les négociations pacifiques; l'Empereur continuë de tenir de frequens Conseils là-dessus à la *Favorite*; mais c'est la même reserve que par tout ailleurs, & cette affaire s'y traite avec le même secret: Elle éclatera sans doute tout à coup, & ce ne sera vraisemblablement qu'après qu'elle aura été conduite à
la

sa dernière perfection , & qu'il ne restera plus de difficulté qui puisse en arrêter l'exécution. S. M. a cessé de prendre les eaux minerales. Les Etats de *Hongrie* ont encore fait présenter à ce Monarque , par leurs Députés , un nouveau Memoire , par lequel ils réiterent leurs très-humbles instances pour être dispensés de rien accorder qui soit contraire aux Loix & aux Privileges du Royaume ; supplians au contraire , qu'il plaise à S. M. leur accorder la puissante & Royale protection pour les y maintenir , & leur en conserver la jouissance. Le premier Juillet ces Députés eurent Audience de l'Imperatrice Regnante , qui les reçut avec beaucoup de bonté ; ce fut le Comte d'Estershasi , Palatin du Royaume qui porta la parole , & prononça une très-belle harangue en *Allemand* : Ils se rendirent ensuite chez le Prince Eugene de *Savoie* , chez le Comte Guy de Starembertg , & chez le Comte de Sinterdoiff grand Chancelier , auxquels ils remirent leurs remontrances par écrit & en *Latin* ; & ayant été conduits le lendemain à l'Audience de l'Empereur , pour sçavoir le succès de leurs representations , S. M. Imp. leur répondit , que le Baron de Managetta son Commissaire à la Diette de *Presbourg* , les informeroit de la dernière resolution ; cependant S. M. ne put s'empêcher d'admirer ces Deputés qui étoient au nombre de 24. divisés en quatre rangs , chacun de six venerables Vieillards. Le 3. le Comte de Seckendoiff partit en diligence pour retourner à *Berlin* ; le lendemain on lui envoya par un Exprés ses nouvelles instructions sur les affaires qu'il est chargé de négocier en cette Cour , & S. Ex. a , dit on , ordre d'aller de là à *Hannover* auprès du Roi de la *Grande-Bretagne*. L'Empereur a nommé Dom Jean Antoine de Boxador y Savalla , Président du Conseil d'*Espagne* , en la place du feu Prince de Cordone

Cordone ; le Corps de ce Seigneur fut inhumé dernièrement avec beaucoup de pompe dans l'Eglise des Peres *Trinitaires* , & entr'autres legs qu'il a faits par son Testament, il laisse 6000. florins au grand Hôpital de cette Ville, où l'on entretien actuellement jusqu'à 2000. pauvres.

II. On a envoyé de nouvelles Lettres circulaires de l'Empereur , aux Princes Directeurs du Cercle de la *Basse-Saxe* , par lesquelles on leur fait sçavoir que S. M. Imp. persiste dans la résolution de maintenir son autorité par rapport à l'administration du Duché de *Mecklembourg* qu'Elle a confiée au Duc *Chrétien-Louis* , frere puîné du Duc *Charles-Leopold*. Nous nous sommes assez étendus sur cette affaire dans nos précédens Journaux. Le 9. S. M. alla faire ses devotions à *Fetzing* devant l'Image miraculeuse de la Vierge, & le 10. il y eut Chapelle publique le matin & l'après midy au Château de la *Favorite*. Le 11. S. M. après avoir pris le divertissement de la Chasse du *Cerf* du côté de *Fisha* , accompagnée de S. A. R. le Duc de *Lorraine* , vint dîner à *Ebersdorff* avec l'Imperatrice Regnante & la Serenissime Archiduchesse *Marie-Madeleine* leur fille aînée , & après le repas on chassa encore le *Cerf* dans le voisinage de ce Château. Le 12. il y eut Conseil d'Etat , & l'après midi toute la Cour se divertit à tirer au blanc pour la premiere fois de cette année , dans les Jardins de la *Favorite*. Le Comte de *Ligneville* grand Maréchal de la Cour de *Lorraine* , a , dit-on , demandé à l'Empereur, au nom de S. A. R. , l'Investiture de ses Etats ; mais on doute que cette cérémonie se fasse avant l'expiration du deuil qu'on porte pour la mort du feu Duc de *Lorraine* LEOPOLD I. Le College du Commerce établi à *Vienne* a envoyé des ordres à *Trieste* , d'y équiper deux Frégates , & de les pour-

○

voir

voir de provisions nécessaires pour un voyage de long cours. On leve 4000. hommes dans les pays hereditaires de S. M. pour recruter les Regimens Imperiaux qui sont en *Italie*. On apprend de *Presbourg*, que les Etats de *Hongrie* sont enfin convenus d'augmenter d'un million de florins les subsides qu'ils ont offert à la Cour Imperiale, à condition néanmoins que les Charges du Royaume ne seront données à l'avenir qu'aux naturels du Pays, & qu'on ne fera pas la recherche projetée des biens de la Noblesse, qui souffre, dit-on, d'ailleurs des difficultés presque insurmontables.

III. Il arriva le 16. trois Exprés, l'un d'*Espagne*, l'autre de *France*, & le troisième d'*Hannover*, & il se tint le même jour à la *Favorite* un Conseil privé sur leurs dépêches : le premier a, dit-on, apporté des assurances positives que tout se dispoit à la Cour de *Madrid* à un accommodement, & que S. M. C. paroïssoit contente des dernieres propositions qui lui ont été faites de la part des Alliés d'*Hannover*. Le Comte de *Welzech* est parti avec Mr. son fils pour son Ambassade de *Pologne* ; Le General Comte de *Wallis* qui est revenu de *Transilvanie*, retourne dans son Gouvernement de *Luxembourg*, où il va reprendre le commandement des Troupes Imperiales qui sont dans cette Province, & le 17. Milord *Waldgrave*, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*, partit pour *Hannover*, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de S. M. *Britannique*. Le 21. le Comte *Alexandre Papini*, Ministre du nouveau Duc de *Guaftalla*, arriva ici en poste, pour donner avis à l'Empereur du rétablissement de la santé de ce Prince, & demander en même-tems l'investiture de ses Etats à S. M. ; mais on apprend que S. A. S. a depuis eu une rechûte, & que sa vie est même en danger : un autre Exprés, dépêché de la Cour
Palatine,

des Princes &c. Septemb. 1729. 211

Palatine, a apporté la triste nouvelle de la mort du Prince Hereditaire de *Sultzbach*. Un Bâtiment *Turc* qui étoit venu ici chargé de marchandises, a descendu le *Danube* pour retourner dans son pays. Les *Turcs*, à ce que portent les dernières Lettres qu'on reçoit d'*Hongrie*, travaillent à jeter un pont sur le *Danube* près de *Widing*, & que plusieurs maisons, de même que la principale Eglise de *Tockay* avec tous ses vases sacrés & les ornemens, ont été reduites en cendres par accident. On écrit de *Bude* qu'on y a decapité un Officier convaincu d'avoir envoyé le plan de cette Forteresse à la Cour du *Grand Seigneur*.

IV. Dans les Conférences qui continuent de se tenir, tant à la *Favorite*, que chez S. A. S. le Prince Eugene de *Savoie*, on se propose, dit-on, particulièrement de faire réüssir les négociations pacifiques qui sont sur le tapis, & pour mieux parvenir à ce but, de rétablir la bonne harmonie entre cette Cour, celle de la *Grande Bretagne*, & L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*. Le Comte de *Sintzendorff*, Envoyé Extraordinaire de S. M. Imp. à *La Haye*, y a depuis peu mandé la Comtesse son Epouse avec toute sa famille; ce que l'on regarde ici comme le prélage d'un prochain accommodement. On mande de *Milan* que le Comte de *Daun*, Gouverneur General de ce Duché, y est à l'extrémité. Le Comte de *Freytach*, qui a été Ministre de l'Empereur à la Cour de *Suede*, est rapellé, & le Comte de *Bathiani*, Vice-Chancelier de *Hongrie*, ou le Comte de *Nostiz*, Membre du Conseil de l'Empire, iront le remplacer à *Stockholm*. Le 31. étant l'anniversaire de l'inauguration de la Chapelle du Château de la *Favorite*, l'Empereur & la Famille Imperiale y entendirent le matin la grande Messe & la Prédication Allemande. Le 1. Août L. M.

accompagnées du Duc de *Lorraine*, allèrent chasser le *Cerf* du côté de *Zeiffel-Marer*, où Elles dînèrent ; le soir Elles retournerent par eau à la *Favorite*, & S. A. R. le Duc de *Lorraine* y revint en poste. On prétend que l'Empereur fait quelque difficulté de consentir au passage des Troupes d'*Espagne* en *Italie*, pour veiller à la conservation des Etats de *Toscane*, *Parmé* & *Plaisance*, en faveur de l'Infant Dom Carlos, sur ce que S. M. Catholique veut y en envoyer un plus grand nombre qu'il n'est stipulé par le Traité de *Londres*, selon lequel ces Troupes doivent être neutres, & ne pas excéder le nombre de 6000. hommes.

V. *Hannover*. Le concours des Princes, de la Noblesse, & des Envoyés & Députés des Etats voisins, qui viennent complimenter le Roi de la *Grande-Bretagne* sur son heureuse arrivée dans cet Electorat, est inexprimable, & S. M. les reçoit tous de la maniere la plus affable & la plus gracieuse. Les fêtes, les spectacles, & les plaisirs ne discontinuent point ici & à *Herrenhausen*, depuis que ce Monarque est dans ses Etats, & chacun vient y prendre part. Le 13. Juillet S. M. accompagnée d'un grand nombre de Princes, de Généraux, de Seigneurs, & des Ministres étrangers, commença la revûë generale des Troupes de cet Electorat, qui étoient campées sur une ligne dans une grande Plaine près de cette Ville, au nombre de 12. Bataillons & de 18. Escadrons. L'exercice & la manœuvre militaire qu'on leur fit faire, dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi, que le Roi retourna à *Herrenhausen* ; S. M. fut très-satisfaite de la beauté & de l'adresse de ces Troupes, & fut saluée à son départ de 12. volées de Canon. Le 14. S. M. vit séparément une partie de la Cavalerie & les Dragons ; le 15. Elle fit la revûë dans le même Camp de cinq
autres

autres Regimens de Cavalerie ; & le 16. Elle commença celle de l'Infanterie, qui ne finit que le 19.

VI. Les grandes occupations de ce Monarque ne détournent pas son attention de ce qui regarde la police interieure de ses Etats ; le Placard, dont voici la substance , & qui fut publié le 23. Juin dernier par ses ordres , est une preuve sensible de l'amour de ce grand Prince pour la justice ; il est dit ,

„ Que quoique S. M. , persuadée que rien ne
„ contribüé plus au bien du pays , que le maintien
„ de la justice , soit continuellement attentive à ne
„ remplir les Colleges respectifs, Chancelleries ,
„ Tribunaux & Charges , que par des personnes
„ capables & fideles, il pourra néanmoins arriver
„ qu'à cause de l'éloignement de S. M. de ses Etats
„ d'*Allemagne*, des personnes, au préjudice de leurs
„ sermens, viendroient à troubler cette justice ; que
„ pour cet effet , & afin de prévenir les desordres
„ qui en pourroient resulter , S. M. après une mûre
„ délibération , renouvelle les Decrets de ses Pré-
„ decesseurs , qui établissent des punitions contre
„ des Officiers infideles, & ordonne qu'au cas que
„ quelque Officier Civil ou Militaire , de quelque
„ condition qu'il puisse être , qui de dessein pré-
„ medité dans des affaires essentielles & relatives à
„ sa Charge, fasse de faux raports aux Colleges
„ respectifs, au préjudice du Pays, ou d'une tierce
„ personne ; qu'il cache la verité, n'exécute pas fide-
„ lement les ordres, ou reçoive des presens dire-
„ ctement ou indirectement ; cet Officier sera non
„ seulement démis de sa Charge , mais puni de mort
„ suivant l'exigence du cas &c.

VII. Le 23. le Roi partit avec une nombreuse suite, pour aller visiter les riches Mines dans le *Hartz*. Milord Townshend , Secretaire d'Etat, ac-

compagnoit ce Monarque ; mais les Dames & les autres Seigneurs l'allerent attendre à *Osterrode*. Voici une succinte relation de ce voyage.

Le Roi s'arrêta à *Seiffen*, Maison de plaisance du Duc de *Brunswick Wolfembutel*, & située dans les États de ce Prince: S. A. S. qui s'y étoit renduë avec une nombreuse Cour, y traita splendidement à diner S. M. Brit. ; après quoi ces deux Princes prirent congé l'un de l'autre d'une maniere très gracieuse : l'après-midi, lorsqu'Elle passa à *Hyldeheim*, Elle fut saluée d'une triple décharge du Canon des Ramparts de cette Ville, & le soir à huit heures & demi Elle arriva à *Osterrode*, où Elle passa la nuit.

Le 24. après diné S. M. continua son voyage, & arriva à six heures à *Clausthal*; Elle y trouva les Ouvriers employés aux Mines, rangés en double haye, les uns tenans leurs lampes allumées dans la main, & les autres jôians à leur maniere de divers instrumens: le Roi eut la complaisance de se tenir deux heures sur le Balcon, & de faire défiler devant lui ces Mineurs, après quoi S. M. alla se mettre à table ; pendant le repas ces Mineurs chanterent & jouierent de leurs instrumens.

Le 25. le Roi prit un habit de Mineur, & se fit descendre avec Mr. de la Forêt son Grand Chambellan, dans la fameuse Mine *Dorothée*, renommée par ses riches productions ; & ayant passé le long du souterrain, qui conduit à une Mine appelée la *Caroline*, S. M. se fit tirer en haut.

Le 26. à la pointe du jour Mylord Walgrave, Ministre de Sa Maj. à la Cour de *Vienne*, arriva à *Clausthal* au lever de S. M. , qui après qu'Elle eut diné, se rendit à *Altebau*, petite Ville du *Hartz*, où il y a des Mines de Cuivre, qu'Elle visita. Le soir Elle revint à *Clausthal*.

Le 27. au matin le Roi en partit pour aller aussi
voir

voir les Mines & les Monnoyes de *Cellerfeld*, que Sa Maj. a en commun avec le Duc de *Brunswich-Wolfembutel*: Elle revint dîner à *Clausthal*, & se rendit le soir à *Osterrode*.

Le 28. sur les neuf heures du matin, S. M. en partit pour *Hartzberg*, où Elle prit le divertissement de la chasse du Cerf; le soir Elle revint à *Osterrode*.

Le 29. le Roi alla par *Nordheim & Gottingen*, coucher à *Munden*, Place qui confine le Pays d'*Hesse*.

Le 30. sur les neuf heures du matin S. M. arriva dans la Plaine de *Petenhausen*, située à une portée de Canon de *Cassel*, où les 12000. hommes de Troupes *Hessoises*, qui sont à la solde de la *Grande-Bretagne*, étoient campées, & dont S. M. fit la revûe. A son arrivée elle fut saluée d'une triple décharge du Canon des Ramparts de la Ville & de l'Artillerie du Camp, & à son approche le Ser. Landgrave de *Hesse-Cassel* alla au devant de S. M.; après les premiers complimens, ces Princes se rendirent ensemble au Camp. S. M. étant passée le long de la ligne, se rendit sous une magnifique Tente qui étoit dressée à la pointe du centre, où on avoit préparé toutes sortes de rafraichissemens, & où se trouva la Princesse Epouse du Prince *Maximilien*, avec grand nombre d'autres Dames, qui furent toutes présentées & reçues très-gracieusement de S. M.

Alors les Troupes commencerent à défilér devant le Roi, la Cavalerie par pelotons de quatre hommes, & l'Infanterie par divisions, & s'étans remises ensuite dans leur premier ordre de Bataille, elles firent l'exercice au bruit du Canon, avec une adresse & une exactitude surprenante.

Après cela le Roi passa une seconde fois le long de la ligne, admira la beauté & le bon état où il trouva ces Troupes, & se rendit à l'*Orangerie* par

un Pont qu'on avoit jetté exprés sur la *Fulde*; Sa Maj. y fut splendidement traitée à dîner, & après le repas, Elle prit congé de S. A. S. le Landgrave, & remonta en Carosse pour retourner à *Munden*, où Elle arriva le soir à 10. heures: Elle fut saluée à son départ d'une triple décharge du Canon de la Ville & du Camp, de même que de la Mousqueterie; ce qui ne finit que lorsqu'elle fut tour-à-fair hors de vûë.

Le 31. S. M. se reposa à *Munden*, & le premier Août Elle alla voir ses Haras à *Solniger*, & à *Nienover*. Le 2. Elle coucha à *Rothén-Kirchen*, & le 3. Elle arriva en parfaite santé à *Herrenhausen*, où on lui avoit préparé à dîner.

La Cour prit le 7. le deuil pour la mort du Prince *Charles*, frere du Roi de *Dannemarc*, & pour celle du Prince Hereditaire de *Sultzbach*. Le 11. S. M. partit pour aller voir ses Haras à *Hoya*, visiter les Villes de *Stade* & de *Harbourg*, & se rendre de là à *Lunebourg*, pour y faire la revûë de 8000. hommes de ses Troupes, qui se sont assemblées près de cette Place. Après cela S. M. ira à *Gohr* prendre le divertissement de la chasse, & reviendra à *Herrenhausen* par *Zell*, où on fait de grands préparatifs pour sa réception.

VIII. *Berlin*. Le Roi étoit revenu le 15. Juillet à *Postdam*, de la revûë qu'il étoit allé faire de quelques Troupes près de *Magdebourg*; mais la Reine & la Famille Royale se tenoient en cette Ville. Mr. du Bourgay, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*, est revenu ici; & le Brigadier General *Sutton*, Envoyé extraordinaire de ce Prince, y est aussi attendu: on croit qu'à son arrivée, le démêlé survenu depuis peu entre les deux Cours, au sujet de l'enôlement forcé de quelques Soldats, faits sans la connoissance de S. M. Prussienne, dans l'Electorat
d'*Han-*

des Princes &c. Septemb. 1729. 217

d'*Hannover*, s'ajustera à l'amiable; & Mr. de *Kniphaufen*, Conseiller du Conseil Privé de S. M., va, dit-on, être envoyé auprès du Roi de la *Grande-Bretagne* à *Herrenhausen*. On recommence à lever du monde dans les Etats de S. M., & en diverses Villes Imperiales, pour augmenter les Troupes, & les Officiers ont ordre de presser ces levées avec toute la diligence possible. Mrs. *Gorne*, *Marshall*, & *Coulmant*, nommés Commissaires du Roi, sont partis pour aller regler les limites, avec ceux du Duc de *Brunswick-Lunebourg*. On parle d'un nouveau voyage du Roi en *Pomeranie*, & peut-être en *Prusse*, pour la fin du mois d'Août, le Prince Royal accompagnera S. M.

IX. *Saxe. Dresde.* On leve ici du monde à force; les Troupes de cet Electorat devant être augmentées jusqu'à 40. mille hommes effectifs, avant la fin de cette année. On a publié à ce sujet l'Ordonnance du Roi suivante, portant en substance;

„ Que S. M., vû la conjoncture presente des
„ affaires, étant obligé d'augmenter considerable-
„ ment son Armée, a jugé à propos d'ordonner
„ une nouvelle levée de Troupes dans les Etats de
„ *Saxe*; que comme les Officiers ont rencontré jus-
„ qu'à present beaucoup de difficulté dans l'exécu-
„ tion des Ordres du Roi pour cette levée, par
„ l'opposition de plusieurs Habitans, ce qui a causé
„ de grands inconveniens, S. M. veut que les Etats
„ respectifs fournissent aux Officiers les hommes
„ dont ils auront besoin; que ces hommes doivent
„ être propres pour le service, âgés de 20. à 30.
„ ans, forts & robustes, &c.

La seule Ville de *Leypsic* fournira, dit-on, pour sa cote-part 350. hommes, & les autres à proportion.

X. *Francfort. Cologne.* L'Electeur de *Moyence* a
cessé

cessé de prendre les bains de *Schlangen* , & est retourné à sa résidence ordinaire : le 26. Juillet S. A. S. Electorale entra dans sa soixante-sixième année.

L'Electeur de *Cologne* est allé prendre le divertissement de la Chasse avec le Prince *Ferdinand* de *Baviere* son frere , dans le bas Diocèse , le 30. ces Princes partirent pour *Munster* , où ils étoient attendus , & où ils se sont rendus par *Wetzel* , après avoir fait quelque séjour à *Ahaus* : On mande de ce pays qu'on continuë de travailler au nouveau Canal de communication avec la Ville de *Zyvol* , avec toute la diligence possible. Il s'est fait dans cet Electorat de *Cologne* , & dans les quartiers situés le long du *Rhin* , de frequens & violens orages qui ont beaucoup endommagé les fruits de la terre , particulièrement les vignes.

Le Prince Regnant d'*Anhalt* Duc de *Saxe Cothen* , reçut dernièrement l'hommage des Etats de son pays , avec les formalités usitées.

XI. *Palatinat. Swetzinghen.* La Cour *Palatine* est dans une affliction inconcevable de la perte qu'elle vient de faire du Prince Héritaire *Palatin* de *Sultzbach* , qui mourut le 18. à 6. heures du matin , à la fleur de son âge , dans son Château d'*Oggerheyem* , situé à une demie lieuë de *Manheim* , d'une fievre pourprée , qui l'emporta après trois jours de maladie. Ce Prince , qui avoit épousé la fille unique de S. A. S. E. *Palatine* , & qui mourut fort jeune l'année dernière , est extrêmement regretté , à cause de son merite & des rares vertus , dont il étoit orné , particulièrement de son affabilité & de sa douceur singuliere , qui le rendoient un des plus aimables Princes de l'*Europe* ; il ne laisse point d'enfans mâles , mais seulement trois filles en assez bas âge , & un seul frere , sça-

voit

voir le Prince *Chrétien* de *Sultzbach*, qui a un fils de son Epouse qui étoit née Princesse d'*Aremberg*. L'Electeur de *Mayence* ayant été informé de cette mort, est venu à *Svetsinghen* pour tâcher de consoler S. A. S. E. son frere, & le Prince *Chrétien* de *Sultzbach*, heritier présomptif du défunt, a été mandé à la Cour par un Exprés avec le jeune Prince son fils. Le 19. au soir, le Corps du défunt fut transporté à *Heydelberg* avec un cortège de 5. Carrosses, & accompagné de plusieurs Cavaliers, des Officiers de sa Maison & des Gardes du Corps de l'Electeur; il fut reçu à la porte de la Ville par un Regiment de Dragons, un autre d'Infanterie, & la Bourgeoisie qui étoit sous les armes; le Clergé *Catholique Romain* & le Magistrat le conduisirent dans l'Eglise des *Carmelites*, où il fut inhumé auprès de la Princesse sa défunte Epouse, au son de toutes les Cloches de la Ville: Le Clergé des *Reformés* & *Lutheriens* qui l'attendoit devant leurs Eglises, se joignit au Convoi funebre, portans chacun un flambeau de cire allumé à la main. Le Regiment des grands Grenadiers qui vaquoit par cette mort, a été donné au Baron de *Kula*, qui en étoit Colonel-Commandant; & à la requisition de S. A. S. E., l'Empereur a disposé en faveur du Prince *Chrétien* de *Sultzbach*, du Regiment de Cuirassiers, que le défunt Prince commandoit au service de S. M. Imp.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en
 POLOGNE & dans le *NORD*, depuis
 le mois dernier.

I. **P**ologne. *Varsovie*. Le départ du Roi pour *Grodno*, où doit se tenir la Diette generale des Etats de Pologne & du Grand Duché de *Lithuanie*, est fixé au 15. Août, & on fait de grands préparatifs pour ce voyage, où S. M. sera accompagnée de tous les Ministres étrangers, d'un grand nombre de Senateurs & de diverses autres personnes de distinction. On dispose ici avec toute l'attention possible les matieres qui doivent y être portées, & pendant la tenuë de cette Assemblée, il campera près de *Grodno* un Corps de Troupes *Polonoises* & *Saxonnes*; mais on ne dit pas encore si le Commandement en sera donné à un General *Polonois* ou *Saxon*. On a envoyé dans toutes les Starosties des Lettres circulaires, avec ordre d'y lever de jeunes hommes robustes & d'une taille extraordinaire, pour être incorporés dans le Regiment qu'on forme actuellement de 1400. grands Grenadiers pour la Garde du Corps du Roi; ce Regiment suivra, dit on, S. M. à *Grodno*, & la dépense que l'on fait pour le seul habillement & la monture, monte à 180. mille rixdales. Le Marquis de Monti, nouvel Ambassadeur de *France*, arriva le 5. Juillet en cette Ville, & eut le 10. une Audience particuliere du Roi qui le reçut avec beaucoup de distinction. Le Regiment des Dragons de *Mir* est arrivé de *Dresde*, & est venu relever celui de *Bauditz* qui retourne en *Saxe*. La plupart des Dietines qui se sont tenues dans les differens Palatinats ont eu un heureux

reux succès ; & on se flatte qu'il en fera de même de la Diette generale , d'autant que les Mécontents ne tiennent plus d'Assemblées secrètes depuis la dernière Déclaration que le Roi a faite , qu'il ne prétendoit rien changer aux Loix fondamentales du Royaume par rapport à la succession à la Couronne. On parle d'envoyer incessamment une Ambassade à la Cour de *Suede* , avec laquelle la bonne intelligence est tout-à-fait rétablie , & cet Emploi sera, dit-on , donné au Marquis de Fleury , connu sous le nom de Marquis de Trivié , par plusieurs Négociations auxquelles il a été employé par le Roi de *Sardaigne*. Mr. Wiebahn Ministre du Roi de *Prusse*, est rappelé à *Berlin* , pour être revêtu de la Charge de Ministre d'Etat actuel de S. M. *Prussienne* , & a été remplacé par Mr. Coccejus. Les *Russiens* augmentent leurs Troupes sur les frontieres de *Courlande* & de *Lithuanie* , jusqu'au nombre de 20. à 30. mille hommes ; sur quoi Mr. Poniatowski Regimentaire de la Couronne , a fait marcher quelques Troupes *Polonoises* dans ces quartiers , pour les observer de près. On a posté 4. Regimens d'Infanterie & deux de Cavalerie sur les avenues de la *Podolie* & de la *Russie Polonoise* , pour préserver ces deux Provinces de la communication de la maladie contagieuse qui regne sur les frontieres de *Turquie*. Tout est fort tranquile en ces quartiers , & les *Turcs* ne font aucuns mouvemens qui puissent donner de l'ombrage.

II. *Suede*. La Cour continuë de faire sa residence à *Carelsberg*. La Flotte de S. M. est prête à *Carleskroon* à mettre en mer au premier ordre , & les Troupes de terre sont en aussi bon état qu'on peut le desirer. Ce n'est plus un mystere que l'accommodement entre cette Cour & le Roi de *Pologne* , avec lequel la paix & l'union sont parfaitement rétablies ;

tablies ; le Roi a fait publier à *Stokholm* la piece suivante pour faire part à ses Sujets de cet heureux événement , & le rendre public à toute l'*Europe*.

NOUS FREDERIC , par la grace de Dieu ,
 Roi de Suede . des Goths , des Vandales , &c.
*ſçavoir faisons , que l'intention ſincere & Chrétienne que Nous avons eüe depuis nôtre avenement à la Couronne , & que Nous avons encore de rétablir & de conſerver une paix ſûre & bonne amitié avec toutes les Puiffances , & particulièrement celles avec lesquelles Nous & la Couronne de Suede avons été en guerre , ayant eu une heureuſe réüſſite , il a plu au Tout Puiffant de benir de telle maniere nos bonnes intentions , que les differends & les troubles ſurve- nus il y a quelques années , & ſur tout au commen- cement de la derniere & ſanglante guerre entre le feu Roi Charles XII. notre beau frere de glorieuſe memoire , & le Roi Auguſte de Pologne , comme Electeur de Saxe , & qui , par rapport aux hoſti- lités avoient déjà ceſſé , ſont à preſent entierement terminés , abolis & changés dans une parfaite paix , union , ſûreté & tranquillité ; ce que Nous avons voulu rendre public , à la gloire du St. nom du Seigneur , & pour la ſatisfaction & joye de nos fidels Sujets. Fait à *Stokholm* le 30. Juin 1729.*

Les deux Lettres ſuivantes confirment cette im- portante nouvelle de la maniere la plus authentique : la premiere eſt du Roi de *Suede* au Roi de *Pologne* , & la ſeconde eſt la Réponſe de S. M. *Polonoïſe* à S. M. *Suedoiſe*.

des Princes &c. Septemb. 1729. 223

A FREDERIC-AUGUSTE, Roi de

Pologne, &c. SALUT &c.

TRE'S PUISSANT PRINCE, &c.

NOUS FREDERIC, par la grace de Dieu,
Roi de Suede, &c. Comme dès le commence-
ment de nôtre Regne, un de nos premiers soins a été
de vivre en parfaite intelligence avec toutes les Pui-
sances étrangères, & particulièrement avec celles qui
nous sont voisines, Nous avons été principalement at-
tentifs à rétablir par des voyes amiables, l'amitié &
l'union, qui, comme il est notoire, ont été trou-
blées entre le feu Roi Charles XII. nôtre Prédécesseur
de glorieuse memoire, & V. M., de même qu'entre
leurs Etats respectifs, Provinces & autres Terres situées
dans l'Empire; & comme tout ce qui a donné lieu
aux précédens troubles, ou ce qui les a entretenus,
a réellement cessé depuis long-tems de part & d'autre,
& que d'ailleurs, tant de nôtre côté, que de la part
de V. M. le desir de voir l'ancienne amitié & bon voi-
sinage rétabli, s'est manifesté de plus en plus, par où
les Sujets de part & d'autre jouissent en effet de la
tranquillité & de la paix, en sorte qu'il semble n'y
manquer plus rien que de voir ces vûës loüables &
Chrésiennes confirmées & renduës publiques, par une
Declaration solennelle & par écrit; Nous n'avons
pas voulu manquer de nôtre côté de la mettre à exé-
cution, en consequence de la Convention faite dans
les Cours respectives, & en consideration d'une pa-
reille Declaration qui Nous a été promise de la part
de V. M.

C'est pourquoy Nous declarons de la maniere la plus
solemnelle, par nôtre presente Lettre, promettons &
voulons que dès à present entre Nous & nos Succes-
seurs à la Couronne, comme aussi entre le Royaume
de Suede & ses Provinces & Pays, situés tant au
dedans que hors de l'Empire d'une part, & V. M.

Et ses Successeurs à l'Electorat de Saxe, Et autres Provinces Et Terres y appartenans, tant au dedans que hors de l'Empire d'autre part, tous les précédens troubles Et differends, quelque nom qu'on puisse leur donner, cesseront, seront abolis, Et demeureront dans un éternel oubli; nous voulons au contraire qu'il y ait une Paix generale Et durable, Et une amitié sincere, Et que bien loin qu'on puisse de part ou d'autre, ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, entreprendre la moindre chose qui soit opposée, on songe au contraire à avancer Et soutenir l'honneur, le bien Et l'utilité réciproques, en prévenant de part Et d'autre les dommages, Et qu'on ne neglige rien pour rendre constante Et solide la Paix rétablie entre Nous Et V. M. Et les Sujets respectifs, d'une maniere qu'elle ne puisse jamais être rompue ni troublée.

Et comme Nous donnons à cette nôtre Declaration une force pareille à celle d'un Traité formel de Paix, Et que Nous nous obligeons d'en exécuter le contenu, de la même maniere que si elle avoit été établie Et conclue par des négociations dans les formes, Nous attendons la même chose de la part de V. M., d'autant plus que pour l'interêt commun, on est déjà convenu à cet égard, Et que Nous avons en V. M. une confiance fraternelle.

Au surplus Nous sommes toujours prêt à témoigner à V. M. toute sorte d'amitié. Fait à Stockholm le 9. Mai 1729. De V. M. le très affectionné Frere, Oncle Et Voisin. Signé, FREDERIC. Plus bas, CEDERNCREUTZ.

A FREDERIC , Roi de Suede, &c. SALUT &c.

TRE'S-UISSANT PRINCE, &c.

NOUS FREDERIC-AUGUSTE, par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, &c. Nous avons fait avec beaucoup de consentement la lecture de la Lettre de V. M. du 9. Mai, d'autant que Nous en avons trouvé le contenu entièrement conforme aux sentimens que Nous avons témoigné il y a long-tems, & que nous avons fait constamment paroître, principalement depuis l'avènement de V. M. au Trône suivant son propre aveu, une pteille inclination & desir pour le rétablissement de l'amitié & union, qui comme le marque V. M. ont été troublées entre Nous & le feu Roi Charles XII. de glorieuse memoire, Prédecesseur de V. M., & nôtre Electorat, Provinces & Pays respectifs situés dans l'Empire.

Dans cette situation d'affaires, & après que, comme le remarque fori bien V. M., tout ce qui a donné lieu aux précédens troubles, ou ce qui les a entretenus, a réellement cessé depuis long-tems, & qu'au contraire la correspondance & la bonne harmonie a été renouvelée & augmentée de tems en tems, par où nos Sujets de part & d'autre se voyent depuis plusieurs années rétablis dans leur précédente tranquillité, & jouissent en effet de la paix; en sorte qu'il semble qu'il n'y manque plus à present que de confirmer par une Déclaration solennelle & par écrit, ces vûes loüables & Chrétiennes.

Comme donc Nous recevons avec un cœur sincere la Déclaration de paix de V. M., faite suivant la Convention, & que Nous étions prêts de faire à V. M. une pareille Déclaration, Nous déclarons par la

P présente,

présente, de la maniere la plus solemnelle, promettons & voulons que dés-à-present, entre Nous & nos Successeurs à l'Electorat de Saxe, Provinces y appartenant, & autres situées dans l'Empire, d'un côté, & V. M., ses Successeurs à la Couronne & Royaume de Suede, Provinces & Terres y appartenant, situées tant au dedans que hors de l'Empire, tous les précédens troubles & differends cesseront, seront abolis, & demeureront dans un éternel oubli; Nous voulons au contraire qu'il y ait une Paix generale & durable; & que bien loin qu'on puisse de part ou d'autre, ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, entreprendre quelque chose qui y soit opposé, on songe au contraire à avancer & soutenir l'honneur, le bien & l'utilité reciproques, en prévenant de part & d'autre les dommages, & qu'on ne néglige rien pour rendre constante & solide la Paix, rétablie entre Nous & V. M. & les Sujets respectifs, d'une maniere qu'elle ne puisse jamais être rompue ni troublée.

Et pour plus grande force de cette nôtre Declaration, Nous voulons qu'elle ait la même vigueur qu'un Traité formel de Paix, & nous nous obligeons d'en exécuter le contenu de la même maniere que si elle avoit été établie & conclue par des négociations dans les formes, d'autant plus que pour l'interêt commun on est déjà convenu à cet égard, & que Nous avons pareillement une confiance fraternelle en V. M.

Au surplus Nous sommes toujours prêts à témoigner à V. M. toute sorte d'amitié. Fait à Varlovie le 2. Juin 1729.

De Vôtre Majesté le très-affectionné Frere & Oncle,

Signé, AUGUSTE ROI.

Plus bas, F. Comte de MANTEUFEL
III,

III. Le Roi vient enfin d'accorder au Czar de *Moscovie* & à ses Successeurs, le titre d'*Empereur de Russie*, & cette résolution fut dernièrement communiquée par les Députés du Senat au Comte de Gallowin Ambassadeur de S. M. *Czarienne*, qui en fit part aussi-tôt à la Cour par un Exprés qu'il dépêcha à *Moscow* : comme S. Exc. a repris à son service une partie des Domestiques qu'elle avoit congedié, on suppose qu'elle a ordre de rester encore ici jusqu'à la fin de l'année. Le Roi est allé voir les mines aux environs d'*Eckelsund* & d'*Arboga*, & revint à *Carelsberg* à la fin de Juillet. S. M. se propose d'aller pendant le mois d'Août visiter celles de *Fahlun* ; les Ministres iront passer alors les vacances à la Campagne, & les Colleges seront fermés à l'ordinaire. On parle de convoquer les Etats du Royaume. Les Troupes qui devoient passer en *Pommeranie*, sont contremandées ; & les Officiers reformés qui étoient sans Emploi, ont été incorporés dans les Regimens nouvellement recrutés.

IV. *Dannemarc*. Le Roi alla au commencement de Juillet voir les nouveaux ouvrages, dont on augmente le Château & les Fortifications de *Cronembourg*, & auxquels on continuë de travailler avec beaucoup de chaleur. Le 8. sur les 7. heures du matin, la mort enleva dans sa résidence de *Wemmelsdorff*, le Prince *Charles*, frere de S. M. ; dans la cinquantième année de son âge : son Corps ayant été embaumé, fut transporté le 27. à *Roschild*, & inhumé le 28. avec beaucoup de pompe, dans le Tombeau Royal. La Cour a pris un deuil de six mois pour la mort de S. A. R., que les grandes charités qu'elle faisoit, & son attention singuliere à soulager les pauvres, sont extrêmement regretter. Le Prince *Frederic* de *Holstein Glücksbourg* a été pourvû du Regiment d'*Oldembourg*. Le

Roi a augmenté de 12000. rixdales par an l'Appanage du Prince Royal, pour l'entretien de sa table, & S. A. R. a pris possession des Terres qui lui reviennent par la mort du Prince *Charles* son Oncle. La Cour continué de se tenir à *Friedensbourg*, & on ne parle plus du voyage du Roi dans le *Holstein*. Il est arrivé dans la Rade de *Copenhague*, un Bâtiment revenant d'*Espagne*, & le 15. le Vaisseau nommé le *Comte de Larwich*, revint de *Tanquebar* richement chargé.

V. *Moscoiv*. La Cour ne retourne, dit-on, pas à *Petersbourg* avant le mois d'Octobre prochain. Les affaires de *Perse* sont toujours au même état, & les Generaux *Butturlin*, *Soltikow*, *Repin* & *Dolgorucki* partirent dernièrement avec quelques Regimens de renfort, & un million de Roubles pour le besoin des Troupes qui sont sur cette frontiere. On espere un heureux succès des Négociations de paix qui sont entamées à *Constantinople*, & il est arrivé ici depuis peu un *Capichi Bacha* que la *Porte Ottomane* y a envoyé, chargé de diverses propositions. Le Czar ayant fait visiter les Trésors qui sont en dépôt en diverses Places de cet Empire, il s'est trouvé que leur valeur monte à 6. millions de Roubles; S. M. a fait present de 4. beaux Chevaux de *Tartarie*, estimés chacun 600. Roubles, au Comte de *Wratislau* Ambassadeur de l'Empereur, & d'un pareil nombre au Duc de *Liria* Ambassadeur d'*Espagne*. Le reste de la *Caravanne* destinée pour la *Chine*, est partie pour ce pays-là.

VI. *Petersbourg*. On travaille sans relâche à perfectionner le nouveau Canal de *Ladoga*, & il y a 8500. tant Pionniers que Soldats employés à cet Ouvrage. Sur la fin de Juin les Amiraux *Sievers* & *Goslar* revinrent à *Cronstad* avec leur Escadre, sans avoir pû aborder l'Isle de *Nargin*, à cause des

des Princes &c. Septemb. 1729. 229

vents contraires , & le 8. Juillet le General Comte de Munich commença à faire la revûe des Troupes qui ont leurs quartiers ici & dans le voisinage. Les Ordres pour désarmer les Vaisseaux de guerre ont été contremandés , & le 17. on en lança encore un ici à l'eau , monté de 54. pieces de Canon. Il paroît en cette Ville une liste des Vaisseaux & autres Bâtimens armés en guerre , qui sont dans les Ports de la Mer *Baltique* ; sçavoir , à *Petersbourg* 12. Fregattes , 46. grosses Galeres , & plus de 60. autres Bâtimens ; à *Croonslot* 36. Vaisseaux de ligne , & 4. Fregattes ; à *Revel* 16. Vaisseaux de ligne & 4. Fregattes , avec plusieurs autres Bâtimens armés en guerre ; du côté de la Mer *Caspienne* 22. Voiles & beaucoup de Bâtimens de transport. Les Troupes qui sont en *Livonie* se tiennent prêtes à marcher au premier ordre , avec des Tentés pour former un Camp.

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE , en HOLLANDE , & aux PAYS-BAS , depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. La Reine a été indisposée , & a pris le lait d'Anefle de l'avis de ses Medecins. Le 9. Juillet S. M. reçut un Exprés d'*Hannover* , avec avis que le Roi y jouïssoit d'une parfaite santé ; le soir le Duc de Newcastle Secretaire d'Etat , en dépêcha deux autres , l'un à la Cour de *France* & l'autre à *Hannover*. On a publié en cette Ville une feuille volante , où l'Auteur qui paroît être un Patriote zelé pour le present Gouvernement , après

s'êue plaint de ceux qui font courir des bruits défavantageux à la Nation, prétend faire voir ;, que
 ,, si la situation présente des affaires n'est pas telle
 ,, qu'on souhaite, il n'en faut pas attribuer la faute
 ,, aux Ministres, puisqu'il est survenu des choses
 ,, qu'il n'étoit pas possible à la pénétration ou à la
 ,, prudence humaine de prévoir ; que si l'on est
 ,, obligé de faire la guerre, c'est à tout autre qu'à
 ,, l'Angleterre qu'on doit s'en prendre ; & si enfin
 ,, la guerre s'allume en Europe, nous sommes (dit
 ,, l'Auteur) en état d'y jouir notre Rôle avec di-
 ,, gnité par mer & par terre ; nous avons, conti-
 ,, nuë t'il, de quoi en soutenir la dépense ; nous
 ,, avons de braves Soldats, des Officiers experi-
 ,, mentés, des Flottes formidables, de puissans
 ,, Alliés, d'habiles Ministres, une bonne Cause,
 ,, & pour animer & faire valoir tous ces avantages,
 ,, un grand Roi, d'une magnanimité reconnüe,
 ,, & d'une experience consommée, sous les auspices
 ,, duquel, avec le secours & l'appui de la Pro-
 ,, vidence Divine, nous avons lieu d'esperer un
 ,, heureux succès ; & pour surcroit de bonheur,
 ,, nous avons, ajoûte t'il, l'heritier présomptif de
 ,, la Couronne, qui marche sur les traces glorieuses
 ,, du Roi son pere, dont le cœur est rempli des
 ,, plus nobles sentimens, & qui ne souhaite rien
 ,, avec tant d'ardeur, que de se signaler dans le
 ,, Champ de Mars pour l'honneur de la Patrie, &c.

Le Roi n'est attendu du retour dans ses Royaumes, que pour le mois de Septembre. Le 11. le Sr. Colman partit pour aller reprendre son poste de Resident du Roi à la Cour du Grand Duc de *Toscane*. Mr. Black est aussi allé à *Alger* en qualité de Consul de S. M.

II. Quantité de Seigneurs & de personnes de distinction sont allés voir la Flotte combinée d'*Angleterre*

des Princes &c. Septemb. 1729. 231

gleterre & de Hollande, qui se tient toujours à Spithead rangée en bataille, dans le même état que nous le marquâmes le mois dernier; en attendant les Ordres de la Cour, & suivant toute apparence, la réponse décisive & la dernière résolution du Roi d'Espagne, sur l'accommodement & le projet de Trêve qui lui ont été proposés de la part des Alliés d'Hannover. Elle consiste à présent en 32. Vaisseaux de guerre Anglois, y compris les Croiseurs, & en 12. Navires Hollandois. Le *Montmouth* & un Vaisseau de guerre Hollandois furent envoyés au commencement de ce mois dans la *Manche* pour y croiser, & n'étoient pas encore revenus le 20. On va embarquer plusieurs Tonneaux de Cidre & de Poiré, dont la Reine a dessein de faire présent au Roi de France. Les Srs. Thomas Revell & Trevanion, tous deux Commissaires de la Flotte, sont allés à *Plymouth* faire bâtir un nouveau Bureau pour l'avitaillement de la Flotte, & la Cour a donné ordre de préparer un Vaisseau de guerre, pour transporter à Constantinople le Comte de Kinhoul, qui va relever à la Porte Mr. Stanian, qui est rappelé de cette Ambassade. La Compagnie de Turquie a pris à son service les Vaisseaux l'*Asie* & le *Dauphin* pour être envoyés, le premier à *Smirne*, & l'autre à Constantinople; & le *Halifax* & le *Grand Sicilien*, pour aller à *Scandarou* & dans l'Isle de *Chypre*. Le Comte de Berkley ayant été mandé ici, s'y rendit dernièrement de sa Maison de plaisance de *Crawford*, & la Reine lui a donné un Appartement dans le Château de *Kinsington*; S. M. a eu depuis diverses Conférences avec ce Seigneur, & le 22. il assista au Comité du Conseil qui se tint au *Cookpit*. Le 19. le Messager d'Etat Gourdon fut dépêché au Roi à *Hannover*, Le 20. le nouveau Duc de Leeds

parut

parut pour la première fois à la Cour, depuis la mort du Duc son père.

III. Le 24. la Reine demeura toute la journée dans son appartement, à cause de son indisposition, & il n'y eut pas même d'Assemblée ce soir-là à la Cour; mais le lendemain S. M. se promena en Chaise dans *Hyde-Parc* pour prendre l'air. On reçut le même jour un Exprés dépêché de *Paris*, par les Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi, avec avis, que le Courier du Cabinet Bannieres étoit enfin revenu à *Versailles* de la Cour d'*Espagne*, chargé d'une réponse de S. M. Catholique aux dernières propositions des Alliés d'*Hannover*. On dépêcha aussi-tôt un Messager d'Etat, pour en informer le Roi dans ses Etats d'*Allemagne*; mais comme cette réponse n'est point décisive, & que S. M. Catholique demande un nouveau délai, pour sçavoir le sentiment de l'Empereur, & envoyer ensuite la dernière résolution: Voyez les *Articles précédens d'Espagne & de France*, on croit que cette affaire trainera encore en longueur; ce qui a fait baisser ici les fonds publics, & retient encore à *Spithead* la Flotte combinée d'*Angleterre* & de *Hollande*, qui ne fait aucun mouvement. Le 28. on lança à l'eau à *Derpsfort*, le *Charles-Galley* qui sera désormais nommé le *Torrington*, & ce Bâtiment servira à transporter à *Constantinople* le Comte de *Kinhoul*, nouvel Ambassadeur de S. M. à la *Porte*, & à en ramener Mr. *Stanian*. On a mis de nouveau en commission trois Vaisseaux de guerre, sçavoir, le *Torrington*, le *Diamant* & le *Falmouth*; le *Lion*, le *Phenix*, & le *Scarborough*, vont faire voile incessamment de *Spithead* pour la *Jamaïque*, sous le Commandement du Vice-Amiral *Steward*, qui va commander l'Escadre de S. M. dans ces Pays-là en la place de feu Mr. de *St. Loé*; & le 1. Août le Lord *Muskery* sortit de ce Port

Port avec trois autres Vaisseaux de guerre, destinés pour l'*Amerique* & la *Guinée*. On apprend par la voye de *Lisbonne* que le *Cheval Marin*, Vaisseau appartenant à la Compagnie du *Sud*, qui partit des Ports de la *Grande-Bretagne* il y a environ 3. ans, a fait naufrage à l'embouchure de la Riviere de la *Plata*, allant de *Madagascar* à *Buenos-Ayres*, & que de 34. hommes dont son Equipage étoit composé, il n'y en a eu que 13. de sauvés.

IV. Le Parlement s'étant rassemblé le 30., fut encore prorogé jusqu'au 27. du mois de Septembre prochain, suivant la résolution qui en avoit été prise dans un Conseil qui se tint le 26. à *Kensington* en présence de la Reine. La Cour a pris un deuil de six semaines, pour la mort du Prince Charles, frere du Roi de *Dannemarck*; & le 4. Août la Reine donna une Audience particuliere au Résident de la Republique de *Venise*, qui remit à S. M. une Lettre du Doge & des Senateurs ses Maîtres. La Princesse *Amelie* retourne prendre les eaux à *Tumbridge*, pour achever de rétablir sa santé. Le 6. le Duc de *Newcastle* Secrétaire d'Etat partit pour aller prendre le divertissement des courses de Chevaux à la Campagne; le Lord *Trevor*, Garde des Sceaux, présidera au Conseil pendant son absence, & le Chevalier *Robert Walpole* fera les fonctions de Secrétaire d'Etat. Le 10. la Reine, avec toute la Famille Royale, se rendit à *Clawcland* chez le Comte d'*Orckney*, où ce Seigneur les traita très-splendidement à diner, & le soir S. M. & L. A. R. revinrent à *Kensington*. On a payé aux Propriétaires de la *Caroline*, les 20. mille livres sterlings, pour la vente qu'ils ont faite de cette Province au Gouvernement. Le Duc de *Ripperda*, qui est en ce Pays depuis son évafion du Château de *Segovie*, où il étoit prisonnier, est allé à *Hamstead* pour changer d'air, & oc-

cupera

cupera à son retour une belle maison qu'il a louée en cette Ville dans le quarré de *Montmouth*. Dix Vaisseaux de la Compagnie du *Sud*, qui sont revenus de *Groenland*, confirment que les Bâtimens de cette Compagnie y ont pris 26. *Baleines*, non compris ceux qui sont allés au Déroit de *St. David*, dont on n'a encore aucunes nouvelles; & le 9. les Directeurs de la Compagnie des *Indes* reçurent avis que 4. de leurs Vaisseaux étoient arrivés près de *Douvres* & de *Weymouth*, revenans des *Indes Orientales*, très-richement chargés. On continuë de presser ici des Matelots pour le service de la Flotte; on envoie journellement quantité de vivres, pour avitailler l'Escadre combinée qui est toujours à *Spitzhead*; & quelques Bâtimens Anglois & Hollandois partirent encore dernièrement pour aller croiser dans la *Manche*. Deux autres Vaisseaux de guerre partirent le 9. de *Ste. Helene* pour *Gibraltar*, avec la Chaloupe nommée le *Druck*, & un Bâtiment chargé de munitions.

V. *Hollande*. *La Haye*. Les Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* disposerent le 15. Juillet de plusieurs Charges civiles & militaires qui étoient vacantes, & se separerent le 23. jusqu'à une nouvelle convocation. Le 19. L. H. P. les Seigneurs Etats Generaux choisirent Mr. Santwort pour Echevin de la Ville de *Bois le-Duc*, en la place de feu Mr. Bose de la Calmette; l'autre Charge que ce Defunt exerçoit de Receveur des revenus Ecclesiastiques de *Peeland*, a été donnée à Mr. Henri de Kempnaer, & celle de Commandant du *Sas-de-Gand*, vacante par la mort du Colonel la Roque, a été conferée au Colonel de Harfolte. Mr. Gallieres est retourné à *Ratisbonne*, reprendre les fonctions de Résident de cet Etat. Le 24. on apprit par un Exprés dépêché de *Paris* par les Ambassadeurs Plénipotentiaires, que le Courier du Ca-

binet Bannieres étoit revenu de la Cour d'*Espagne* à *Verfailles*, avec une reponſe de S. M. Cath. ; & le Comte de *Cheſterfield*, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi de la *Grande-Bretagne*, fit part de cette nouvelle à S. M. Brit., par un Courier que S. Ex. dépêcha à *Hannover*. On mande de *Dordrecht*, que la nuit du 18. au 19. le feu y prit par accident, & réduiſit en peu de tems en cendres le magazin du Pays, avec diverſes loges de bois qui étoient contiguës, & dans lesquelles il y avoit un grand attirail d'agrets & de cordages. Il eſt arrivé dans les Ports de cet Etat 9. Vaiſſeaux revenans des *Indes Orientales*, richement chargés.

VI. Mr. Van Hoey, eſt parti pour retourner à ſon Ambaſſade de *France*. Mr. François de Vicq a été fait Secrétaire du College de l'Amirauté de *Weſtfrife* dans le quartier du *Nord*, Mr. Jacques Bredekof s'étant volontairement démis de cet Emploi ; & Mr. Van Alphen, Sénateur de la Ville de *Zierikſée*, étant arrivé à *La Haye*, prit le 3. Août ſéance dans l'Assemblée de L. H. P. les Etats Généraux, en qualité de Député extraordinaire de la Province de *Zelande*, étant introduit par Mr. de Noey. Les Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Weſtfrife* ſe rafſemblerent le 10.

VII. *Pays-Bas. Bruxelles.* La Ser. Archiduchefſe Gouvernante ayant fait vœu de contribuer dix mille florins tous les ans, pendant le ſejour qu'elle fera dans ces *Pays-Bas*, pour l'entretien des pauvres & de la Maifon de Correction de cette Ville, fit délivrer dernièrement la moitié de cette ſomme au Magiſtrat. On eſt occupé ici à examiner deux projets qui ont été delivrés au Conſeil, l'un pour payer ce qui eſt dû d'arrérages aux Troupes, & le ſecond pour acquiter les autres dettes de l'Etat. Le Magiſtrat vient de faire publier un ordre, par lequel
il

il est très-expressément enjoint aux propriétaires de toutes les maisons de bois, de les faire abattre, & d'en faire incessamment rebâtir de pierre en la place, tant pour leur propre sûreté, que pour l'ornement de la Ville; offrant de l'argent pour cet effet à trois pour cent d'intérêt, à ceux qui n'auront pas le moyen de subvenir à cette dépense, moyennant que les maisons resteront hypothéquées jusqu'au remboursement du capital: on s'est servi du même expédient avec succès dans le *Haynaut* & à *Namur*. La Comtesse de Stadhausen est arrivée d'*Allemagne*, pour remplacer auprès de S. A. S. la Comtesse de Hornes, en qualité de Dame d'Honneur; le Prince de Boüillon est retourné en *France*, après avoir fait ici quelque séjour: Le General Comte de Wehlen, Gouverneur d'*Ath*, est aussi revenu d'*Allemagne*, & le 21. Juillet le Comte de Broglio, Ambassadeur de *France* à la Cour de la *Grande-Bretagne*, passa par cette Ville venant de *Paris*, & allant à *Hannover* par la *Hollande*. La Cour quitta le 30. le deuil qu'elle portoit pour la mort du feu Duc de *Lorraine*. Le Village de *Lessines* près de *Warneton* en *Flandres*, a été réduit entierement en cendres par accident, excepté le Couvent des Religieuses Nobles, qui a été préservé de l'incendie.

A R T I C L E V I I I.

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts
des Princes & autres Personnes illustres,
dépuis le mois dernier.*

I. **N***aissances.* Une nommée Madame de Brachiano, accoucha dernièrement à *Autun*, Ville du Duché de *Bourgogne*, de cinq garçons tous en vic. La

des Princes &c. Septemb. 1729. 237

La Duchesse d'Altems est accouchée d'un fils à Rome.

II. *Mariages*, Le Marquis de Vibré, héritier de la Maison de Grignan, a épousé à Paris la Marquise d'Auneuil.

Le Comte de Difert a épousé à Londres Mademoiselle Carteret, fille aînée du Lord de ce nom, Viceroy d'Irlande.

III. *Morts*. Le 26. Juin, le Marquis de Badillo, Membre du Conseil des Indes, & Corregidor de la Ville de Madrid, y mourut dans un âge fort avancé.

Le 10. Juillet Mr. Lambert, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, mourut d'apoplexie, âgé de 74. ans.

Le 8. la mort enleva dans la Résidence de *Wemmersdorff*, le Prince Charles, frere du Roi de Danemarck, âgé de 50. ans. Le Corps de S. A. R. fut inhumé le 28. du même mois à *Roschild*, dans le Tombeau Royal avec beaucoup de pompe.

Le 11. la Comtesse d'Evreux mourut à Paris, après une longue maladie.

Le 13. Messire Jacques Charles de Langeron paya dans la même Ville le même tribut à la nature : il étoit Grand-Croix de l'Ordre de *St. Jean de Jerusalem*, Commandeur de *Vanefranche* en Berry, Abbé de *Bellebone*, Lieutenant General des Armées du Roi, Chef d'Escadre des Galeres, & Commandant de la Ville de *Marseille*.

Madame Dehn, Epouse du Baron de ce nom, Ministre du Duc de *Brunswick-Wolfembutel*, auprès de L. H. P. les Etats Generaux, est morte à *La Haye*.

Mr. Jean-Louis Bosc de la Calmette, Echevin de la Ville de *Bois-le Duc*, y est mort.

Le 13. mourut à Vienne le Comte de Dhaun, Commandant de cette Capitale.

Le

Le 18. sur les 6. heures du matin, mourut dans sa Résidence d'*Oggersheym*, près de *Manheim*, le Prince Héreditaire Palatin de *Sultzbach*, à la fleur de son âge ; il étoit Gendre de l'Elesteur Palatin, dont il avoit époulé la fille unique. Voyez l'Article d'*Allemagne*.

Le Colonel La Roque, Commandant du *Sas de Gand*, y est mort.

Mr. Guillaume de Heemsberck, Bourgmaitre de la Ville de *Leide*, l'un des Conseillers Députés aux Etats d'*Hollande*, mourut le 20. à *La Haye*.

L'Evêque de *Tarbes* est mort dans son Diocèse, âgé de 43. ans.

L'Evêque de *St. Malo* est aussi mort dans son Diocèse.

Le Comte Joseph-Antoine d'Odvyer, Conseiller du Conseil Aulique de guerre de l'Empereur, Commandant de la Forteresse d'*Esseck* en *Hongrie*, Commandant en chef en *Esclavonie*, &c. est mort à *Esseck*.

Le Comte Cesar Balbiano de *Belgioioso*, Commandeur de *Malthe*, General de bataille au service de l'Empereur, mourut le 8. à *Milan*, & le Commandeur Vaini quelques jours après.

Dom Gaspard Portocarrero, Duc de *Naxera*, & Comte de *Palma*, mourut le 13. à *Madrid* âgé de 42. ans ; il étoit neveu du feu Cardinal Portocarrero, & le dernier de cette famille, ne laissant aucun heritier mâle.

La Marquise de Chabanois, veuve du Marquis de *St. Pouanges*, est morte sur une de ses Terres près de *Bordeaux*.

Messire de Landas, Baron de Glimcourt, & Comte de Louvignies, mourut le 28. dans sa Seigneurie de *Louvignies* près de *Mons* en *Hainaut* : il étoit arriere neveu de feu Mr. de Landas, Comte
de

des Princes &c. Septemb. 1729. 239
de Louvignies , Gouverneur general du *Milanez* ,
Grand Baillif & Gouverneur du *Hainaut*.

F I N.

T A B L E
D E S A R T I C L E S

Du mois de Septembre 1729.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	163
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	179
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	187
ARTICLE IV. <i>France.</i>	199
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	207
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	223
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	229
ARTICLE VIII. <i>Naiſſances , Mariages & Morts.</i>	236

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-
lica Majestatis, ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Cæsareæ & Catholicae Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus, serio firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *Le Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopola & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suae Cæsareæ & Catholicae Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper mulctæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti laesæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.